



مقرر لوزير التربية الوطنية والتعليم الأولي والرياضة

رقم صادر في 22 نونبر 2024 (.....)

بتحديد البرنامج الرسمي وإجراءات التقييم الخاصة بالتكوين الأساس
التأهيلي لأساتذة التعليم الثانوي الإعدادي - تخصص تربية بدنية ورياضية -
بالمراكز الجهوية لمهن التربية والتكوين

وزير التربية الوطنية والتعليم الأولي والرياضة،

بناء على المرسوم رقم 2.24.140 الصادر في 13 من شعبان 1445 (23 فبراير 2024) في شأن النظام الأساسي

الخاص بموظفي الوزارة المكلفة بالتربية الوطنية؛

وعلى المرسوم رقم 2.11.672 الصادر في 27 من محرم 1433 (23 ديسمبر 2011) في شأن إحداث وتنظيم

المراكز الجهوية لمهن التربية والتكوين، كما وقع تغييره وتتميمه؛

قرر ما يلي:

المادة 1

يحدد هذا المقرر البرنامج الرسمي المعتمد وإجراءات التقييم الخاصة بالتكوين بمسلك تأهيل أساتذة التعليم
الثانوي الإعدادي - تخصص تربية بدنية ورياضية - بسلك تأهيل أطر التدريس.

المادة 2

يشمل البرنامج المنصوص عليه في المادة الأولى أعلاه مجموع الوحدات التكوينية المحددة قائمتها، وغلافها الزمني،
وتوزيعها على فترتي السنة التكوينية، ضمن الملحق الأول من هذا المقرر. وتحدد توصيفات الوحدات المذكورة
بموجب بطاقات التوصيف المتضمنة في الملحق الثالث منه.

وعلاوة على الوحدات المذكورة، يتعين على جميع الطلبة إنجاز مشاريع شخصية مؤطرة تترجم حصيلة الجهود
والمبادرات المنجزة من لدنهم في إطار تكوينهم الذاتي بفضاء المركز أو بمؤسسات التربية والتعليم العمومي.

المادة 3

يستفيد الطلبة من أربع وحدات لدعم التكوين الأساس، يتم تحديدها من طرف مجلس المركز، من بين الوحدات
المعتمدة بناء على نتائج التقييم التشخيصي الذي يتعين إنجازه بداية السنة التكوينية.

ويتعين على الطلبة كذلك دراسة باقي وحدات دعم التكوين الأساس، المحددة توصيفاتها ضمن الملحق الثاني من
هذا المقرر، في إطار تكوينهم الذاتي المؤطر.



المادة 4

يتم تقييم مكنسبات الطلبة وفق الإجراءات الآتية:

- يتم حساب معدل الوحدة التكوينية بالاستناد إلى التقييمات المنجزة من لدن الأستاذ المسؤول عنها باعتماد وزن 25% للتقييمات التي تتخللها على شكل مراقبة مستمرة، ووزن 75% لاختبار نهاية الوحدة الذي ينجز على شكل وضعية مركبة تغطي جميع المحاور المقررة ضمنها؛
- يتم تقييم وحدات التداريب الميدانية بناء على الملف التراكمي، الذي يتعين أن يوثق فيه الطالب مختلف أنشطته المنجزة خلالها، وذلك من طرف كل من الأستاذ المشرف على التدريب الميداني بالمركز الجهوي لمهن التربية والتكوين ومؤطرها بمؤسسة التربية والتعليم العمومي المعنية؛
- يتم تقييم المشروع الشخصي المؤطر من لدن لجنة للمناقشة تتكون من ثلاثة (3) أعضاء على الأكثر، من بينهم الأستاذ المؤطر للمشروع؛
- يتم حساب معدل كل مجموعة من مجموعات الوحدات، الواردة في الملحق الثاني من هذا المقرر، باعتماد مبدأ المعاوضة بين الوحدات المكونة لها وتطبيق نفس المعامل لكل وحدة منها؛
- يجتاز كل طالب حصل على معدل يقل عن 10 من 20 في إحدى مجموعات الوحدات المقررة اختبارات التصديق الاستدراكي في كل وحدة، من وحدات المجموعة باستثناء التداريب الميدانية والمشروع الشخصي المؤطر، حصل فيها على نقطة تقل عن 10 من 20. وتحتسب النقاط المحصل عليها في هذه الاختبارات الاستدراكية كمعدلات نهائية للوحدات المعنية؛
- تنظم في نهاية السنة التكوينية دورة وطنية عادية لامتحان التخرج بالنسبة لكل مسلك وتخصص، ويشتمل على ثلاثة (3) اختبارات كتابية تغطي برنامج التكوين المقرر، ويخصص لكل واحد منها غلاف زمني من ثلاث (3) ساعات:

- اختبار كتابي أول يستهدف تقييم كفايات الطالب ذات الصلة بمجال التخصص؛
- اختبار كتابي ثان يستهدف تقييم كفايات الطالب ذات الصلة بالكفايات المهنية؛
- اختبار كتابي ثالث يستهدف تقييم كفايات الطالب ذات الصلة بسياق ممارسة المهنة.

كما يسمح للطلبة الذين لم يتمكنوا لعذر قاهر من اجتياز الاختبارات المذكورة بالمشاركة في دورة وطنية استثنائية لامتحان التخرج تنظم لفائدتهم خلال شهر شتنبر.

وتحدد مواصفات اختبارات الدورتين العادية والاستثنائية ومعايير تقييمها بموجب أطر مرجعية يصادق عليها بموجب مقررات للسلطة الحكومية المكلفة بالتربية الوطنية.

- يعتبر ناجحاً في سلك تأهيل أطر التدريس كل طالب استوفى الشروط الآتية:
- الحصول على معدل يساوي 05 من 20 على الأقل في جميع الوحدات المقررة؛



- الحصول على معدل يساوي 10 من 20 على الأقل في جميع مجموعات الوحدات؛
- الحصول على معدل عام سنوي يساوي 10 من 20 على الأقل، يحسب باعتماد وزن 40% لمعدل مجموعات الوحدات المعتمدة باعتماد نفس المعامل لكل مجموعة، ووزن 60% لمعدل امتحان التخرج باعتماد نفس المعامل لكل مكون من مكوناته.
- تسلم للناجحين في مسلك تأهيل أساتذة التعليم الثانوي الإعدادي- تخصص تربية بدنية ورياضية - شهادة التأهيل التربوي للتعليم الثانوي الإعدادي في هذا التخصص، وذلك بإحدى الميزات التالية استنادا إلى المعدل العام السنوي المشار إليه أعلاه:



- "حسن جدا" إذا كان هذا المعدل يساوي على الأقل 16 من 20؛
- "حسن" إذا كان هذا المعدل يساوي على الأقل 14 من 20 ويقل عن 16 من 20؛
- "مستحسن" إذا كان هذا المعدل يساوي على الأقل 12 من 20 ويقل عن 14 من 20؛
- "مقبول" إذا كان هذا المعدل يساوي على الأقل 10 من 20 ويقل عن 12 من 20.

المادة 5

يعمل بهذا المقرر ابتداء من تاريخ توقيعه.

22 نونبر 2024

وحرر بالرباط، في:

وزير التربية الوطنية والتعليم الأولي
والرياضة

محمد سعد بركة



الملحق الثاني: توزيع وحدات التكوين المقررة حسب المجموعات
- التكوين الأساس التأهيلي لأساتذة التعليم الثانوي الإعدادي - تخصص تربية بدنية ورياضية -

وحدات المجموعة 2	وحدات المجموعة 1
<ul style="list-style-type: none"> • مجزوءة علوم التربية • مجزوءة تخطيط التعليمات • مجزوءة تقويم التعليمات والدعم والمعالجة • ورشة الإنتاج الديداكتيكي 	<ul style="list-style-type: none"> • مجزوءة دعم التكوين الأساس 1 • مجزوءة دعم التكوين الأساس 2 • مجزوءة دعم التكوين الأساس 3 • مجزوءة دعم التكوين الأساس 4 • مجزوءة التعلم الرقمي (TICE)
وحدات المجموعة 4	وحدات المجموعة 3
<ul style="list-style-type: none"> • التدريب الميداني 1 • التدريب الميداني 2 • مجزوءة منهجية البحث الترخلي • مجزوءة أخلاقيات المهنة • مجزوءة الحياة المدرسية 	<ul style="list-style-type: none"> • مجزوءة الديداكتيك • مجزوءة تدبير التعليمات 1 • مجزوءة تدبير التعليمات 2 • ورشة تحليل الممارسات • المشروع الشخصي المؤطر



الملحق الثالث: بطاقات توصيف وحدات التكوين المقررة ضمن البرنامج الرسمي
للتكوين الأساس التأهيلي لأساتذة التعليم الثانوي الإعدادي - تخصص تربية بدنية ورياضية -
بالمراكز الجهوية لمهن التربية والتكوين

1. مجزوءة علوم التربية؛
2. مجزوءة الديدأكتيك؛
3. مجزوءة تخطيط التعللمات؛
4. مجزوءة تدبير التعللمات 1؛
5. مجزوءة منهجية البحث التدخلي؛
6. التعلم الرقمي (TICE)؛
7. مجزوءة تدبير التعللمات 2؛
8. مجزوءة تقويم التعللمات والدعم والمعالجة؛
9. ورشة الإنتاج الديدأكتيكي؛
10. ورشة تحليل الممارسات المهنية؛
11. مجزوءة الحياة المدرسية؛
12. مجزوءة أخلاقيات المهنة؛
13. مجزوءات دعم التكوين الأساس:
 - مجزوءة «Sports de renvoi et de raquette»؛
 - مجزوءة «Gymnastique artistique»؛
 - مجزوءة «Les courses»؛
 - مجزوءة «Sauts et lancers»؛
 - مجزوءة «Activité physique d'expression et artistique»؛
 - مجزوءة «Football»؛
 - مجزوءة «Handball et Basketball»؛
 - مجزوءة «Rugby»؛
 - مجزوءة «Sport de combat».



توصيف وحدات التكوين

التخصص	المسلك	السلك
جميع التخصصات.	تأهيل أساتذة التعليم الثانوي الإعدادي. تأهيل أساتذة التعليم الثانوي التأهيلي.	تأهيل أطر التدريس.

1. عنوان الوحدة

علوم التربية.

2. الكفاية المستهدفة

في نهاية الوحدة يصبح الطالب قادرا على تعبئة مختلف الموارد المعرفية والنظرية والمنهجية، المرتبطة بمجالات علوم التربية، واستثمارها في فهم وتدبير وضعيات تعليمية تعلمية تستجيب لحاجات المتعلمين التعليمية والتربوية والنفسية والفكرية والاجتماعية، وتسهم في انفتاحهم واندماجهم المدرسي والاجتماعي، وتراعي المستجدات والتوجهات الوطنية في مجال التربية والتكوين.

3. أهداف الوحدة

- تعرف سياق نشأة وتطور علوم التربية ومرجعياتها النظرية والمنهجية.
- تعرف علم نفس المراهق من خلال مميزات مرحلة المراهقة.
- تعرف نظريات التعلم.
- تعرف بيداغوجيات التعلم؛ (البيداغوجيا الفارقية، الخطأ، المشروع، حل المشكلات).
- تعرف سوسيولوجيا التربية.
- فهم المحيط السوسيو - ثقافي للمؤسسة التعليمية والتنشئة المدرسية وأدور مختلف الفاعلين بها.
- استثمار الأبعاد الوظيفية لعلوم التربية في فهم حاجيات المتعلمين التربوية والنفسية والفكرية والاجتماعية.

عنوان الوحدة	السلك	المسلك	التخصص
علوم التربية.	تأهيل أطر التدريس.	تأهيل أساتذة التعليم الثانوي الإعدادي. تأهيل أساتذة التعليم الثانوي التأهيلي.	جميع التخصصات.



4. المستلزمات القبلية

- المعارف العامة والمفاهيم الأولية في علوم التربية.
- المعارف العامة والمفاهيم الأولية في علم النفس التربوي.
- المعارف العامة والمفاهيم الأولية في علم الاجتماع التربوي.

5. التنظيم الزمني

الغلاف الزمني (بالساعة)						عناصر الوحدة
الغلاف الإجمالي	التقويم	آخر	الأنشطة التطبيقية (*)	الأعمال الموجهة	الدروس	
34	4	-	18	-	12	الوحدة
(%100)	(%12)	(-)	(%53)	(-)	(%35)	

(*) تحليل و إنتاج الوثائق والأسناد بشكل أساس.

6. محتويات الوحدة

المحاور	التعليقات
<p>مدخل إلى علوم التربية.</p> <ul style="list-style-type: none"> سياق نشأة وتطور علوم التربية. مجالات علوم التربية وبعض مفاهيمها الأساسية. 	
<p>علم نفس المراهق.</p> <ul style="list-style-type: none"> تعريف علم نفس المراهق. خصائص مرحلة المراهقة. التحولات الجسمية للمراهق. التحولات النفسية للمراهق. التحولات الفكرية للمراهق. المشكلات العلائقية للمراهقة. 	

عنوان الوحدة	السلك	المسلك	التخصص
علوم التربية.	تأهيل أطر التدريس.	تأهيل أساتذة التعليم الثانوي الإعدادي. تأهيل أساتذة التعليم الثانوي التأهيلي.	جميع التخصصات.



المحاور	التعليقات
<p>نظريات التعلم.</p> <ul style="list-style-type: none"> • النظرية السلوكية. • النظرية الجشطالتيّة. • النظرية البنائية. • النظرية السوسيوبنائية. • العلوم العصبية المعرفية والتعلم. 	
<p>المقاربات البيداغوجية.</p> <ul style="list-style-type: none"> • المقاربة المضامينية. • المقاربة بالأهداف / بيداغوجيا الأهداف. • المقاربة بالكفايات باعتبارها المقاربة المعتمدة رسمياً. 	
<p>بيداغوجيات التعلم: البيداغوجيات المتمركزة حول التعلم / المتعلم في خدمة المقاربة بالكفايات.</p> <ul style="list-style-type: none"> • بيداغوجية حل المشكلات. • بيداغوجية المشروع. • بيداغوجية الخطأ. • البيداغوجية الفارقية. 	
<p>سوسولوجيا المدرسة.</p> <ul style="list-style-type: none"> • التنشئة المدرسية والمحيط السوسيو - ثقافي. • سوسولوجيا المؤسسة التعليمية وتفاعلاتها مع المحيط. • آليات الاندماج في الأوساط السوسيو - مهنية (قروي؛ حضري؛ شبه حضري). 	
<p>علم النفس الاجتماعي التربوي.</p> <ul style="list-style-type: none"> • دينامية الجماعة. • دينامية جماعة القسم. • التواصل والتنشيط. • تقنيات التنشيط. 	

عنوان الوحدة	السلك	المسلك	التخصص
علوم التربية.	تأهيل أطر التدريس.	تأهيل أساتذة التعليم الثانوي الإعدادي. تأهيل أساتذة التعليم الثانوي التأهيلي.	جميع التخصصات.



المحاور	التعليقات
<ul style="list-style-type: none"> دينامية الجماعة. دينامية جماعة القسم. التواصل والتنشيط. تقنيات التنشيط. 	

7. أجراء الوحدة

1.7. صيغ التنفيذ

- العروض التفاعلية والفصل المعكوس.
- الأنشطة التطبيقية.
- التكوين الذاتي المؤطر والمفتوح.
- التكوين الرقمي.

2.7. أنشطة التكوين المقترحة

يمكن لفريق التكوين، بعد مصادقة مجلس المؤسسة، اعتماد أنشطة تكوينية تناسب وطبيعة الوحدة، وذلك باعتماد وضعيات تكوينية وفق الباراديغم عملي - نظري - عملي.

3.7. الأدوات والوسائط

- الوثائق الرسمية.
- الوسائط الرقمية.
- النصوص والوثائق المرجعية.
- مساقات وموارد رقمية معتمدة.

4.7. مهام وأنشطة المستفيدين

- الانخراط في مختلف أنشطة التكوين (التكوين الحضوري، التكوين عن بعد، التكوين الذاتي، إنتاج وثائق، إعداد الملف التراكمي المنظم الرقمي والورقي).
- إنجاز المطلوب فردياً أو بالاستغلال في مجموعات (عروض - تحليل المحتويات - تقاسم المكتسبات).

عنوان الوحدة	السلك	المسلك	التخصص
علوم التربية.	تأهيل أطر التدريس.	تأهيل أساتذة التعليم الثانوي الإعدادي. تأهيل أساتذة التعليم الثانوي التأهيلي.	جميع التخصصات.

5.7. استثمار الوحدة في الممارسات المهنية

- استثمار مكتسبات الوحدة في تخطيط وتدبير وتقويم التعلمات في محطات التداريب الميدانية.
- تحليل الوضعيات التعليمية التعلمية استنادا للخلفيات والاطر النظرية لعلوم التربية.
- استثمار المقاربات المرتبطة بفهم الجوانب النفسية والفكرية والاجتماعية خلال الإسهام في الأنشطة المندمجة وأنشطة الحياة المدرسية بالمركز وبمؤسسات التدريب.

6.7. صيغ التقويم

- مراقبة مستمرة: 25% من النقطة الإجمالية للوحدة.
- اختبار نهاية الوحدة: 75% من نقطتها الإجمالية.





Syllabus des modules de formation

Cycle	Filière	Spécialité
Qualification des cadres d'enseignement.	Qualification des enseignants du secondaire collégial. Qualification des enseignants du secondaire qualifiant.	Éducation Physique et Sportive.

1. Intitulé du module

Didactique de l'éducation physique et sportive.

2. Compétence visée

Au terme de ce Module, le bénéficiaire s'approprie les théories, les concepts de base, les méthodes et les démarches relatives à la didactique de l'EPS, les mobilise en vue de choisir les contenus d'enseignement et produire les outils à différents moments des activités didactiques (l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du processus d'enseignement apprentissage).

3. Objectifs du module

- S'approprier les conceptions didactiques qui ont marqué l'évolution de l'EPS.
- Maîtriser les différents concepts relatifs à la didactique de l'EPS.
- Maîtriser les démarches didactiques permettant d'élaborer des contenus d'enseignement-apprentissage relatifs à l'EPS et à l'acquisition des savoirs et des savoirs faire chez l'apprenant.
- Exploiter les concepts spécifiques à la didactique de l'EPS dans la production d'outils didactiques, tout en adoptant un regard réflexif.

4. Prérequis

- Notions en sciences de l'éducation.
- Concepts de base de la didactique disciplinaire, notamment de l'EPS et des APS.
- Connaissances sur les APS, le curriculum de l'EPS et les OP selon les cycles.

Intitulé du module	Cycle	Filière	Spécialité
Didactique de l'éducation physique et sportive.	Qualification des cadres d'enseignement.	Qualification des enseignants du secondaire collégial. Qualification des enseignants du secondaire qualifiant.	Éducation Physique et Sportive.



- Les théories, approches et stades de l'apprentissage moteur.
- Les techniques de l'information et de la communication.

5. Organisation horaire

Composantes / éléments de module	Volume horaire (VH)					
	Cours	Travaux dirigés	Activités pratiques (*)	Autres	Evaluation	VH global
Didactique	12 (35%)	- (-)	18 (53%)	- (-)	4 (12%)	34 (100%)

(*) Essentiellement analyse et production de documents et supports

6. Contenus du module

Axes	Commentaires
Conceptions didactiques spécifiques à l'EPS. <ul style="list-style-type: none"> • Naturaliste ou développementale. • Culturaliste. • Intégratrice ou citoyenne. 	Le bénéficiaire identifie les conceptions didactiques pour s'informer sur l'acheminement des concepts intégrés en EPS tout au long de son histoire.
Appropriation des concepts didactiques en EPS. <ul style="list-style-type: none"> • Transposition didactique externe et interne. • Analyse et traitement didactique. • Contenu d'enseignement. • Triangle didactique. • Conceptions/représentations. • Contrat didactique et pédagogique. • Dévolution. 	Ces concepts clés permettront au bénéficiaire de choisir et de contextualiser des savoirs à enseigner ainsi que les adapter et les réajuster en fonction des profils et niveaux de ses apprenants.
Connaissance de la trame conceptuelle spécifique à l'EPS. <ul style="list-style-type: none"> • Typologie des projets, le cycle et la séance. • Types de situations : aménagé, résolution de problème, de référence. • Types de tâches : définie, semi définie, non définie ; exercices et jeu à thème. 	L'emploi de cette trame conceptuelle dans le jargon de l'EPS aide le bénéficiaire dans la structuration des

Intitulé du module	Cycle	Filière	Spécialité
Didactique de l'éducation physique et sportive.	Qualification des cadres d'enseignement.	Qualification des enseignants du secondaire collégial. Qualification des enseignants du secondaire qualifiant.	Éducation Physique et Sportive.



Axes	Commentaires
<p>Maitrise de la démarche didactique.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Observation, recueil des données, modélisation, interprétation, compétence, objectif, situations et évaluation (ORMICOSE). 	<p>actes, séries et unités didactiques de façon logique et cohérente.</p> <p>L'adoption de la démarche didactique, en amont et en aval de l'action pédagogique, permet au bénéficiaire de faire un choix rationnel des contenus d'enseignement.</p>
<p>Exploitation des concepts dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des contenus d'enseignement.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Production des outils de conception et d'élaboration des contenus d'enseignement. • Transposition des savoirs de référence (textes, professionnels) en savoirs à enseigner. • Usage des principaux concepts dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation d' 	<p>Le bénéficiaire est appelé à faire l'usage de ses notions didactiques et en appréhender les rapports entre elles pour faire des choix didactiques et produire des outils jugés utiles tant dans l'élaboration que dans la réalisation et l'évaluation des situations d'enseignement-apprentissage.</p>

7. Mise en œuvre du module

7.1. Modalités de mise en œuvre

- Exposé interactif et en classe inversée.
- Activités pratiques de mise en œuvre.
- Autoformation et formation digitale.

7.2. Activités de formation proposées

- Caractérisation des différentes conceptions didactiques de l'EPS.

Intitulé du module	Cycle	Filière	Spécialité
Didactique de l'éducation physique et sportive.	Qualification des cadres d'enseignement.	Qualification des enseignants du secondaire collégial. Qualification des enseignants du secondaire qualifiant.	Éducation Physique et Sportive.

- Maîtrise des concepts clés de la didactique en EPS : transposition, ATD, contrat didactique.
- Appropriation de la trame conceptuelle spécifique à l'EPS : projets, séance, situations, tâches, exercice et jeu à thème.
- Maîtrise de la démarche didactique « ORMICOSE » pour élaborer, mettre en œuvre et évaluer des contenus d'enseignement.
- Production des outils didactiques tout au long du processus d'enseignement-apprentissage.

NB. L'équipe pédagogique chargée de la formation peut déterminer d'autres activités de formation, après validation du conseil d'établissement du CRMEF, en tenant compte du paradigme pratique-théorie-pratique.

7.3. Outils et supports

- Programme d'EPS au secondaire collégial et qualifiant.
- Extraits des documents scientifiques relatifs à la didactique et/ou séquences vidéo.
- Plateforme MOOC.

7.4. Tâches et activités des bénéficiaires

- Participation active aux différentes activités de formation (cours, TD, activités pratiques, MOOC, etc.).
- Analyse de documents scientifiques.
- Productions individuelles et en groupe.

7.5. Réinvestissement du module dans la pratique professionnelle

- Transfert des acquis didactiques dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de son acte enseignement apprentissage.
- Analyser et interpréter les situations d'enseignement-apprentissage de l'EPS.

7.6. Modalités d'évaluation

- Contrôle continu: de 25% de la note globale du module.
- Examen de fin module: de 75% de sa note globale.





Syllabus des modules de formation

Cycle	Filière	Spécialité
Qualification des cadres d'enseignement.	Qualification des enseignants du secondaire collégial. Qualification des enseignants du secondaire qualifiant.	Éducation Physique et Sportive.

1. Intitulé du module

Planification des apprentissages.

2. Compétence visée

Au terme de ce module, le bénéficiaire est capable d'élaborer un contenu d'enseignement apprentissage adapté aux niveaux des apprenants et conforme aux orientations du curriculum d'une manière transversale, professionnelle et réflexive, et ce en mobilisant les différentes ressources théoriques et connaissances institutionnelles fondamentales relatives à l'EPS.

3. Objectifs du module

- Maîtriser les ressources théoriques (STAPS) méthodologiques et institutionnelles permettant de planifier les contenus d'enseignement-apprentissage relatifs à l'EPS.
- Comprendre et analyser le curriculum et les OP de l'enseignement de l'EPS relatif au collège et au lycée afin de concevoir et élaborer la planification des apprentissages.
- Maîtriser la notion des projets afin d'établir et de planifier le projet pédagogique d'une manière commune et collaborative (à long terme, à moyen terme, à court terme)
- Réguler la planification des apprentissages à la lumière des pratiques transversales et réflexives.
- Concevoir et planifier des moments de remédiation.

Intitulé du module	Cycle	Filière	Spécialité
Planification des apprentissages.	Qualification des cadres d'enseignement.	Qualification des enseignants du secondaire collégial. Qualification des enseignants du secondaire qualifiant.	Éducation Physique et Sportive.



4. Prérequis

- Notions des sciences de l'éducation
- Notions de la didactique de l'EPS.
- Connaissance sur le curriculum de l'EPS.

5. Organisation horaire

Composantes / éléments de module	Volume horaire (VH)					
	Cours	Travaux dirigés	Activités pratiques (*)	Autres	Evaluation	VH global
	12 (35%)	- (-)	18 (53%)	- (-)	4 (12%)	34 (100%)

(*) Essentiellement analyse et production de documents et supports

6. Contenus du module

Axes	Commentaires
Les ressources institutionnelles spécifiques à l'EPS. <ul style="list-style-type: none"> • Analyser le Curriculum de l'EPS relatif au collège et lycée. • Maîtriser les orientations pédagogiques 2007/2009 • Comprendre la notion des projets, cycle et séances. 	Le bénéficiaire s'approprie les concepts du curriculum, OP, projets, cycle, séance et s'y réfère pour pouvoir planifier des contenus d'enseignement.
Conception et élaboration d'un contenu à long terme. <ul style="list-style-type: none"> • Projet pédagogique à partir des éléments de contexte donnés, les besoins des élèves et en cohérence avec le curriculum national. • Analyser les besoins des élèves. • Choisir des objectifs prioritaires. • Déterminer les moyens appropriés (APS, personnes ressources). 	L'élaboration du projet pédagogique doit tenir compte les OP assignées au cycle d'enseignement, les besoins des élèves, l'APS et les conditions matérielles.
Conception et élaboration à moyen terme. <ul style="list-style-type: none"> • Préparer les outils à utiliser pour l'évaluation diagnostique (test d'observation). 	- Le bénéficiaire doit se référer aux modules, compétences visées dans les OP

Intitulé du module	Cycle	Filière	Spécialité
Planification des apprentissages.	Qualification des cadres d'enseignement.	Qualification des enseignants du secondaire collégial. Qualification des enseignants du secondaire qualifiant.	Éducation Physique et Sportive.

* * * * *

Axes	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> Analyser les résultats et identifier les niveaux de pratique et les besoins des élèves à partir de l'évaluation diagnostique et du bilan du projet pédagogique. Déterminer l'objectif du cycle, des séquences et des séances d'apprentissage (projet prévisionnel). 	de l'EPS au collège et au lycée et aux résultats du test d'observation en vue de choisir des contenus d'un cycle.
<p>Conception et élaboration à court terme.</p> <ul style="list-style-type: none"> La séance et les situations qui s'y attachent en fonction des choix didactiques et pédagogiques. Se référer à l'objectif de la séance dans le projet prévisionnel. Prévoir le matériel nécessaire, et l'aménagement d'espace. Prévoir des activités de prise en main et de mise en train. Délimiter des contenus d'enseignement adaptés aux niveaux des élèves et élaborer les progressions d'apprentissage correspondantes. Préparer les activités : situations et tâches d'apprentissage, en s'inspirant du cadre méthodologique des OP. Concevoir et élaborer les buts des tâches d'apprentissage. 	Le bénéficiaire doit tenir compte du projet prévisionnel, des conditions humaines, spatiales, temporelles et matérielles pour concevoir des séances et situations où tâches y associées.
<p>Planification du projet sportif (ASS de masse et d'élite).</p> <ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser et ancrer la culture sportive. Transmettre des valeurs de citoyenneté, socialisation et inclusion sociale. 	Le bénéficiaire doit prendre en considération les ressources spatiales, matérielles et humaines pour pouvoir mettre en place un projet d'ASS.

7. Mise en œuvre du module

7.1. Modalités de mise en œuvre

- Exposé interactif et en classe inversée.
- Activités pratiques de mise en œuvre.
- Autoformation et formation digitale.

7.2. Activités de formation proposées

- Analyse du curriculum d'EPS relatif au collège et au lycée.
- Appropriation des étapes d'un projet pédagogique.
- Conception des outils d'une évaluation diagnostique selon l'APS, le niveau et le cycle.



Intitulé du module	Cycle	Filière	Spécialité
Planification des apprentissages.	Qualification des cadres d'enseignement.	Qualification des enseignants du secondaire collégial. Qualification des enseignants du secondaire qualifiant.	Éducation Physique et Sportive.



- Elaboration d'un projet prévisionnel d'un cycle d'EPS à partir des résultats du test d'observation.
- Maîtrise et élaboration des composantes d'une séance d'EPS.

NB. L'équipe pédagogique chargée de la formation peut déterminer d'autres activités de formation, après validation du conseil d'établissement du CRMEF, en tenant compte du paradigme pratique-théorie-pratique.

7.3. Outils et supports

- Programme d'EPS au secondaire collégial et qualifiant.
- Extraits des documents scientifiques relatifs à la planification et/ou séquences vidéo.
- Plateforme MOOC.

7.4. Tâches et activités des bénéficiaires

- Participation active aux différentes activités de formation (cours, TD, activités pratiques, MOOC, etc.).
- Analyse de documents officiels et scientifiques.
- Productions individuelles et en groupe.

7.5. Réinvestissement du module dans la pratique professionnelle

- Conception des supports et instruments tout au long du processus d'enseignement-apprentissage.
- Optimisation des situations d'enseignement-apprentissage.

7.6. Modalités d'évaluation

- Contrôle continu: de 25% de la note globale du module.
- Examen de fin module: de 75% de sa note globale.





Syllabus des modules de formation

Cycle	Filière	Spécialité
Qualification des cadres d'enseignement.	Qualification des enseignants du secondaire collégial. Qualification des enseignants du secondaire qualifiant.	Éducation Physique et Sportive.

1. Intitulé du module

Gestion des apprentissages 1.

2. Compétence visée

Au terme de ce module, le bénéficiaire s'approprie les différentes ressources théoriques (didactiques, approches et modalités d'intervention pédagogique appropriées), les mobilise dans la mise en œuvre des situations d'enseignement apprentissage compte tenu des planifications prévues, des niveaux des apprenants, des contextes variés, (temporel, matériel et spatial), des APS programmées et des compétences visées dans le curriculum.

3. Objectifs du module

- S'approprier les principes de base théoriques et méthodologiques qui régissent la gestion des apprentissages.
- Produire des séances et tâches didactiques spécifiques aux APS moyennant des démarches de gestion des tâches en adoptant un regard réflexif.
- Intégration des technologies de l'information et de communication dans le processus d'enseignement apprentissage.

4. Prérequis

- Notions sur les sciences et techniques des APS.
- Notions sur les technologies de l'information et de la communication.
- Notions en science de l'éducation.
- Notions en didactique de l'EPS.

Intitulé du module	Cycle	Filière	Spécialité
Gestion des apprentissages 1.	Qualification des cadres d'enseignement.	Qualification des enseignants du secondaire collégial. Qualification des enseignants du secondaire qualifiant.	Éducation Physique et Sportive.



- Principes de la planification des apprentissages en EPS.
- Notions sur le curriculum de l'EPS et des OP selon les cycles d'enseignement.

5. Organisation horaire

Composantes / éléments de module	Volume horaire (VH)					
	Cours	Travaux dirigés	Activités pratiques (*)	Autres	Evaluation	VH global
Module	12 (35%)	- (-)	18 (52%)	- (-)	4 (12%)	34 (100%)

(*) Essentiellement analyse et production de documents et supports

6. Contenus du module

Axes	Commentaires
<p>Fondements conceptuels et principes de base en gestion.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La définition et la place de la gestion de la classe dans l'exercice des pratiques professionnelles de l'enseignant. • Les dimensions de la gestion de la classe. • Les composantes de la gestion de la classe. 	<p>Le bénéficiaire s'approprie les principes conceptuels conçus comme soubassement sine qua non à la gestion des apprentissages.</p>
<p>Apport théorique et méthodologique.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fonction didactique de la gestion. • Gestion du contenu à concevoir, à organiser et à réaliser. • Gestion des projets. • Contrat didactique. • Cycle, séance, activités et tâches. • Principe d'adaptabilité et progression (gestion des compétences et différenciation pédagogique en fonction des besoins). • L'acquisition de la compétence à gérer une classe. • Modalités et démarches du travail (Méthodologie). • Rythmes et gestion des apprentissages. • Types d'animation (Motivation des apprenants). 	<p>Le bénéficiaire met en avant le rôle et l'apport des théorisations, dans l'adéquation, l'élaboration et la maîtrise du contenu didactique spécifique à la gestion des apprentissages.</p>

Intitulé du module	Cycle	Filière	Spécialité
Gestion des apprentissages 1.	Qualification des cadres d'enseignement.	Qualification des enseignants du secondaire collégial. Qualification des enseignants du secondaire qualifiant.	Éducation Physique et Sportive.

7. Mise en œuvre du module

7.1. Modalités de mise en œuvre

- Exposé interactif et en classe inversée.
- Activités pratiques de mise en œuvre, notamment les jeux de rôles.
- Autoformation et formation digitale.

7.2. Activités de formation proposées

- Appropriation des fondements de la gestion des activités d'enseignement-apprentissage en EPS.
- Différenciation entre les dimensions de la gestion de classe, des apprentissages et des risques.
- Caractérisation des composantes liées à la gestion des activités d'enseignement-apprentissage en EPS (contenu, espace, temps, effectif et matériel).

NB. L'équipe pédagogique chargée de la formation peut déterminer d'autres activités de formation, après validation du conseil d'établissement du CRMEF, en tenant compte du paradigme pratique-théorie-pratique.

7.3. Outils et supports

- Programme d'EPS au secondaire collégial et qualifiant.
- Extraits des documents scientifiques relatifs à la gestion et/ou séquences vidéo.
- Plateforme MOOC.

7.4. Tâches et activités des bénéficiaires

- Participation active aux différentes activités de formation (cours, TD, activités pratiques, notamment jeu de rôles, micro enseignement, MOOC, etc.).
- Analyse de documents scientifiques.
- Productions individuelles et en groupe.

7.5. Réinvestissement du module dans la pratique professionnelle

- Optimisation des situations d'enseignement-apprentissage.
- Amélioration des pratiques enseignantes.
- Instauration d'un climat favorable à l'apprentissage dans la classe.

7.6. Modalités d'évaluation

- Contrôle continu: de 25% de la note globale du module.
- Examen de fin module: de 75% de sa note globale.





توظيف وحدات التكوين

التخصص	المسلك	السلك
جميع التخصصات.	تأهيل أساتذة التعليم الثانوي الإعدادي. تأهيل أساتذة التعليم الثانوي التأهيلي.	تأهيل أطر التدريس.

1. عنوان الوحدة

منهجية البحث التدخلي.

2. الكفاية المستهدفة

في نهاية الوحدة، يصبح الطالب قادرا على تعبئة مجموعة من الموارد (المعارف والمهارات والقيم) ومتملكا لمهارات توظيفها في اقتراح وإيجاد حلول عملية للمشكلات المهنية المرتبطة بمهام الأستاذ ووظائفه، واستثمار الأدوات المنهجية المكتسبة من الوحدة في إنجاز بحث تدخلي.

3. أهداف الوحدة

- التعرف على مفهوم البحث التدخلي والمفاهيم المرتبطة به.
- التعرف على منهجية إنجاز البحث التدخلي.
- القدرة على ملاحظة ورصد المشكلات التربوية والمهنية.
- القدرة على توظيف مناهج البحث العلمي وأدواته بما يلائم البحث التدخلي.
- القدرة على توظيف منهجية البحث التدخلي لإنجاز بحث تدخلي.
- القدرة على توظيف منهجية البحث التدخلي لمواجهة مشكلات مهنية حقيقية في بيئة مدرسية.

4. المستلزمات القبلية

- معارف مسبقة حول البحث العلمي وضوابطه المنهجية المكتسبة في إطار إنجاز بحث الإجازة.
- الاستعمال السليم للغة البحث.
- توظيف تكنولوجيا المعلومات والاتصال في إنجاز البحث وعرضه.

عنوان الوحدة	السلك	المسلك	التخصص
منهجية البحث التدخلي	تأهيل أطر التدريس.	تأهيل أساتذة التعليم الثانوي الإعدادي. تأهيل أساتذة التعليم الثانوي التأهيلي.	جميع التخصصات.



5. التنظيم الزمني

الغلاف الزمني (بالساعة)						عناصر الوحدة
الغلاف الإجمالي	التقويم	آخر	الأنشطة التطبيقية (*)	الأعمال الموجهة	الدروس	
34	4	-	18	-	12	الوحدة
(%100)	(%12)	(-)	(%53)	(-)	(%35)	

(*) تحليل وإنتاج الوثائق والأسناد بشكل أساس.

6. محتويات الوحدة

التعليقات	المحاور
باستخدام المعاجم المتخصصة والوثائق الرسمية، يشتغل المستفيدون/ت في مجموعات لتحديد المفاهيم المرتبطة بمنهجية البحث التدخلي.	<p>مفهوم البحث التدخلي وخصائصه.</p> <ul style="list-style-type: none"> مفهوم البحث التدخلي ونشأته وخصائصه، والفرق بينه وبين البحث الأكاديمي.
باستخدام المصادر والمراجع والوثائق الرسمية، يشتغل المستفيدون/ت في مجموعات لتحديد أهم خطوات البحث التدخلي.	<p>خطوات البحث التدخلي.</p> <ul style="list-style-type: none"> مشكلة البحث التدخلي وفرضياته. رصد المشكلات التربوية. تقديم خطة البحث. تحديد موضوع ومشكلة البحث. صياغة المشكلة واسئلة البحث. تحديد فرضيات البحث. الإطار النظري والدراسات السابقة. اختيار الموارد (المصادر والمراجع) استثمار الدراسات السابقة. احترام قواعد الاقتباس وتوثيق مراجع البحث وفق نظام من الأنظمة العالمية المتعارف عليها. مثل نظامي (APA - MLA) جمع البيانات وتحليلها وتفسيرها. التعرف على الوسائل العلمية الناجعة والملائمة لجمع المعطيات للإحاطة بكافة جوانب المشكل المدروس. تحديد المنهج المناسب لموضوع البحث. تنفيذ الخطة وتجربتها. تحليل المعطيات. استخراج النتائج وتأويلها وتفسيرها. خلاصات. اختيار عينة البحث. اختيار أدوات جمع المعطيات المناسبة: (الملاحظة. الاستمارة. المقابلة. الاختبار...).

عنوان الوحدة	السلك	المسلك	التخصص
منهجية البحث التدخلي.	تأهيل أطر التدريس.	تأهيل أساتذة التعليم الثانوي الإعدادي. تأهيل أساتذة التعليم الثانوي التأهيلي.	جميع التخصصات.



المحاور	التعليقات
<p>تحرير البحث التدخلي.</p> <ul style="list-style-type: none"> التعرف على مكونات البحث. اتباع المعايير العلمية لتحرير. تقرير البحث التدخلي الجيد. تنظيم أجزاء البحث. المراجعة والتدقيق اللغوي. الإخراج النهائي للبحث. 	<p>باستخدام المصادر والمراجع والوثائق الرسمية، يشتغل المستفيدون/ت في مجموعات لبلورة خطة لتحرير البحث التدخلي وفق المواصفات العلمية والفنية.</p>
<p>العرض والمناقشة.</p> <ul style="list-style-type: none"> تقديم عرض يلخص نتائج البحث. توظيف تكنولوجيا الإعلام والاتصال. 	<p>باستخدام المصادر والمراجع والوثائق الرسمية، يشتغل المستفيدون/ت في مجموعات لبلورة خطة لإعداد عروض تقديمية وكيفية تقديمها أمام لجنة.</p>

7. أجرة الوحدة

1.7. صيغ التنفيذ

- التكوين الحضوري (المحاضرات التفاعلية والفصول الدراسية المعكوسة).
- الأنشطة التطبيقية.
- التكوين الذاتي المؤطر والمفتوح.
- التكوين الرقمي.

2.7. أنشطة التكوين المقترحة

- مصطلحات ومفاهيم: المعرفة - العلم - المنهج العلمي - البحث العلمي - البحث التدخلي.
 - خطوات البحث التدخلي.
 - مناهج البحث التدخلي.
 - تقنيات البحث التدخلي.
 - كيفية تحرير وعرض بحث تدخلي...
- ملاحظة: يمكن لفريق التكوين، بعد مصادقة مجلس المؤسسة، اعتماد أنشطة تكوينية أخرى تتناسب وطبيعة الوحدة، وذلك باعتماد وضعيات تكوينية وفق الباراديغم عملي - نظري - عملي.

عنوان الوحدة	السلك	المسلك	التخصص
منهجية البحث التدخلي.	تأهيل أطر التدريس.	تأهيل أساتذة التعليم الثانوي الإعدادي. تأهيل أساتذة التعليم الثانوي التأهيلي.	جميع التخصصات.



3.7. الأدوات والوسائط

- نصوص ووثائق تربوية ومرجعية.
- شبكات ملاحظة الظواهر التربوية والمهنية.
- وسائل سمعية بصرية: شرائح الباوربوينت، أشرطة مصورة (أنشطة عملية ممهنة...)، صور، خرائط ذهنية.
- تكنولوجيا المعلومات والاتصال وأدوات معلوماتية: برانم، منصة إ - تكوين، مساقات وموارد رقمية معتمدة.

4.7. مهام وأنشطة المستفيدين

- المشاركة الفعالة في مختلف أنشطة التكوين (الدروس، الأعمال الموجهة، الأنشطة التطبيقية، التكوين الذاتي مساقات، ...).
- الالتزام بالمطلوب إنجازه.
- الإنتاج الفردي وفي مجموعات.

5.7. استثمار الوحدة في الممارسات المهنية

- توظيف منهجية البحث التدخلي لحل مشكلات وظواهر مهنية حقيقية يتم رصدها داخل مؤسسة التدريب.

6.7. صيغ التقويم

- مراقبة مستمرة: 25% من النقطة الإجمالية للوحدة.
- اختبار نهاية الوحدة: 75% من نقطتها الإجمالية.



Syllabus des modules de formation

Cycle	Filière	Spécialité
Qualification des cadres d'enseignement.	Qualification des enseignants du secondaire collégial. Qualification des enseignants du secondaire qualifiant.	Toutes spécialités.

1. Intitulé du module

Apprentissage numérique (TICE).

2. Compétence visée

Au terme de ce Module, le bénéficiaire est capable de produire du contenu numérique dans une visée éducative respectant les normes éthiques et les orientations nationales, de collaborer, de se développer en autonomie et d'innover dans ses pratiques enseignantes, en mobilisant ses acquis relatifs aux outils et méthodologies de production numérique.

3. Objectifs du module

- Connaître les stratégies nationales et internationales en matière de TICE.
- Adopter une perspective de développement personnel et professionnel avec le numérique dans une posture d'autonomisation.
- Faire preuve d'intérêt, d'esprit critique et d'ouverture envers l'utilisation du numérique dans l'enseignement et l'apprentissage, notamment ses défis et opportunités.
- Rechercher, sélectionner, adapter et partager des ressources numériques conformes aux curriculum.
- Produire des ressources numériques accessibles, favorisant l'inclusion, l'orientation, l'accompagnement, la différenciation et la personnalisation des apprentissages.
- Comprendre les bases de l'IA générative et ses différentes applications.
- Produire et partager collectivement des ressources pédagogiques numériques.
- Développer sa capacité à innover dans ses pratiques professionnelles en utilisant le numérique.

Intitulé du module	Cycle	Filière	Spécialité
Apprentissage numérique (TICE).	Qualification des cadres d'enseignement.	Qualification des enseignants du secondaire collégial. Qualification des enseignants du secondaire qualifiant.	Toutes spécialités.



4. Prérequis

- Terminologie informatique courante.
- Fonctionnalités matérielles et logicielles d'un ordinateur.
- Navigation internet, Web et recherche d'information.
- Logiciels bureautiques, multimédia.

5. Organisation horaire


Composantes / éléments de module	Volume horaire (VH)					
	Cours	Travaux dirigés	Activités pratiques (*)	Autres	Evaluation	VH global
Module	10 (29%)	- (-)	20 (59%)	- (-)	4 (12%)	34 (100%)

(*) Essentiellement analyse et production de documents et supports

6. Contenus du module

Axes	Commentaires
Stratégies d'intégration du numérique dans l'enseignement. <ul style="list-style-type: none"> • Stratégie nationale d'intégration des TIC dans l'enseignement. • Plateformes institutionnelles de renforcement des compétences numériques et de développement professionnel : E-takwine, MOOC... 	
Usages civiques, éthiques et responsables du numérique. <ul style="list-style-type: none"> • Normes comportementales (netiquette) dans les environnements numériques. • Droits d'auteurs et licences d'utilisation des ressources numériques. • Gestion de l'identité numérique et sécurité. 	
Intégration des TIC dans l'enseignement et l'apprentissage. <ul style="list-style-type: none"> • Modèles d'intégration des TIC dans l'enseignement : SAMR, RABY.. Modalités de l'enseignement avec le numérique : présentiel, hybride, à distance. • Plateformes de gestion des apprentissages. 	
Ressources éducatives numériques. <ul style="list-style-type: none"> • Typologie des ressources numériques. • Ressources éducatives libres (REL). 	

Intitulé du module	Cycle	Filière	Spécialité
Apprentissage numérique (TICE).	Qualification des cadres d'enseignement.	Qualification des enseignants du secondaire collégial. Qualification des enseignants du secondaire qualifiant.	Toutes spécialités.

Axes	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> • Identification, sélection et évaluation selon des critères techniques et éthiques des ressources éducatives numériques. • Production de ressources numériques éducatives (capsule vidéo, animations, livre numérique, carte heuristique, exercices interactifs, E-portfolio...). • Pratiques innovantes : serious game, réalité augmentée, ... • Accessibilité et adaptabilité des ressources numériques pour un enseignement inclusif. 	
<p>Intelligence artificielle générative pour les enseignants.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Introduction au concept de l'IA générative : fonctionnement, typologie, applications. • Création du contenu éducatif avec des outils d'IA générative. • Éthique et responsabilité dans l'utilisation de l'IA générative. 	
<p>Collaboration et veille à l'aide du numérique.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Interaction et communication numérique (messagerie électronique, messagerie instantanée, visioconférence...). • Outils collaboratifs pour la coproduction des contenus. • Veille professionnelle : Veille informationnelle, veille technologique. 	

7. Mise en œuvre du module

7.1. Modalités de mise en œuvre

- Exposés interactifs et en classe inversée.
- Activités pratiques de mise en œuvre.
- Autoformation et formation en ligne.

7.2. Activités de formation proposées

- Analyse de la stratégie nationale des TIC dans l'éducation et exploration des plateformes institutionnelles de développement professionnel (e-takwine, MOOC).
- Choix de la licence appropriée pour un projet pédagogique, évaluation et sécurisation de son identité et données en ligne.
- Identification, sélection et évaluation de ressources numériques selon des critères techniques et éthiques.
- Adaptation d'un contenu pédagogique en fonction des niveaux d'intégration des TIC décrits par un des modèles (SAMR, RABY...).
- Création d'une capsule vidéo, d'une carte heuristique, d'un livre numérique et d'un exercice interactif en ligne.

Intitulé du module	Cycle	Filière	Spécialité
Apprentissage numérique (TICE).	Qualification des cadres d'enseignement.	Qualification des enseignants du secondaire collégial. Qualification des enseignants du secondaire qualifiant.	Toutes spécialités.

- Adaptation d'une ressource existante (capsule vidéo, texte numérique, présentation) pour la rendre accessible, en tenant compte des besoins spécifiques des apprenants.
- Manipulation des outils de l'IA générative pour générer des ressources numériques (présentation, image, vidéo...) et analyse de ressources pédagogiques créées (Évaluation de la qualité, la pertinence et les limites de ces ressources).
- Exploration des pratiques innovantes en pédagogie numérique à travers des démonstrations d'applications concrètes.
- Analyse de scénarios de collaboration: Étude de cas concrets pour identifier les meilleures pratiques.

NB. L'équipe pédagogique chargée de la formation peut déterminer d'autres activités de formation, après validation du conseil d'établissement du CRMEF, en tenant compte du paradigme pratique-théorie-pratique.

7.3. Outils et supports

- Salle multimédia connectée à Internet, TBI, Tablette, Smart TV, Camera.
- Applications d'édition de documents textuels et d'édition et/ou production de ressources multimédia (capture son, image et vidéo).
- Services en ligne de visioconférence et de collaboration. Plateformes d'enseignement à distance.

7.4. Tâches et activités des bénéficiaires

- Participation active aux différentes activités de formation (cours, TD, activités pratiques, mini projets, MOOC, etc.).
- Productions individuelles et en groupe de ressources numériques et de documents pédagogiques multimédia.

7.5. Réinvestissement du module dans la pratique professionnelle

- Animation de séquences d'enseignement/ apprentissage intégrant les TIC.
- Analyse des pratiques au regard de séquences d'enseignement/ apprentissage intégrant les TIC au cours de la période des stages.

7.6. Modalités d'évaluation

- Contrôle continu: de 25% de la note globale du module.
- Examen de fin module: de 75% de sa note globale.





Syllabus des modules de formation

Cycle	Filière	Spécialité
Qualification des cadres d'enseignement.	Qualification des enseignants du secondaire collégial. Qualification des enseignants du secondaire qualifiant.	Éducation Physique et Sportive.

1. Intitulé du module

Gestion des apprentissages 2.

2. Compétence visée

Au terme de ce module, le bénéficiaire s'approprie les différentes ressources théoriques (Didactiques, approches pédagogiques, et modalités d'intervention pédagogique appropriées), les mobiliser pour des situations d'enseignement apprentissage, en tenant compte des planifications prévues, des niveaux des apprenants, des contextes variés, (Temporel, matériel.), des APS programmées et des compétences visées dans le curriculum.

3. Objectifs du module

- Faire usage des concepts et démarches didactiques afin de concevoir la gestion des séances et tâches dans les différentes activités d'enseignement apprentissage.
- Comprendre et maîtriser les divers modes d'organisation et les mettre en place selon l'espace, le temps, le matériel et l'effectif de la classe.
- Gérer les formes de communication et d'interactions.
- Maîtriser les routines de gestion susceptibles de réduire les conflits dans la classe.
- Adapter la gestion des apprentissages à la modalité de l'enseignement.
- Intégrer les techniques de l'information et de la communication dans le processus d'enseignement apprentissage.

Intitulé du module	Cycle	Filière	Spécialité
Gestion des apprentissages 2.	Qualification des cadres d'enseignement.	Qualification des enseignants du secondaire collégial. Qualification des enseignants du secondaire qualifiant.	Éducation Physique et Sportive.



4. Prérequis

- Notions en sciences de l'éducation.
- Notions de didactique de l'EPS, notamment les approches pédagogiques.
- Les concepts et les différents types de gestion spécifiques aux APSA.
- Notions sur le curriculum de l'EPS et les OP selon les cycles d'enseignement.

5. Organisation horaire

Composantes / éléments de module	Volume horaire (VH)					
	Cours	Travaux dirigés	Activités pratiques (*)	Autres	Evaluation	VH global
Module	12 (35%)	- (-)	18 (52%)	- (-)	4 (12%)	34 (100%)

(*) Essentiellement analyse et production de documents et supports

6. Contenus du module

Axes	Commentaires
<p>Conduite des séances d'enseignement- apprentissage.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communiquer les objectifs et le contenu de la séance. • Aménager l'espace de jeu. • Mener l'échauffement : général et spécifique. • Encourager et favoriser les apprentissages des élèves. • Gérer les conflits. • Mener un retour au calme et inciter les apprenants à présenter le bilan de la séance. • Analyser et discuter sa pratique enseignante et celle des collègues. 	<p>La présentation et la scénarisation des séances en micro enseignement où en réalité pratique (classe) permettent aux bénéficiaires de prendre conscience des obstacles liés à la gestion de classe et des apprentissages.</p>
<p>Conduite des situations d'apprentissage.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Répartir les groupes et expliquer la (es) tâche(s) à réaliser. • Veiller sur le respect des consignes, d'organisation, d'exécution et de sécurité. • Confier aux élèves des tâches d'organisation, d'entraide, de parade, d'observation. • Aménager les tâches d'apprentissage et les faire évoluer pour optimiser les progrès de tous les élèves. • Gérer l'effort en fonction des ressources des élèves. • Respecter les composantes de la tâche : (temps, l'espace, effectif et matériel). 	<p>la conduite des situations où tâches en micro-enseignement permet au bénéficiaire de se rendre compte des difficultés d'aménagement et d'organisation spatiale,</p>

Intitulé du module	Cycle	Filière	Spécialité
Gestion des apprentissages 2.	Qualification des cadres d'enseignement.	Qualification des enseignants du secondaire collégial. Qualification des enseignants du secondaire qualifiant.	Éducation Physique et Sportive.

Axes	Commentaires
	temporelle, humaine et matérielles.
Gestion des conflits, des risques et des difficultés liées à l'apprentissage. <ul style="list-style-type: none"> • Aider les apprenants en difficultés et apporter les remédiations nécessaires. • Reformuler l'explication ou démontrer le geste en cas de difficultés. • Identifier et gérer les types de conflits. • Les différents types de risques et les mesures de sécurités. • Ajuster les contenus selon les niveaux d'apprentissages en classe. 	Le bénéficiaire doit recenser les imprévus probables qui surgissent lors de la conduite d'une séance et prévoir des ajustements et remédiations.

7. Mise en œuvre du module

7.1. Modalités de mise en œuvre

- Exposé interactif et en classe inversée.
- Activités pratiques de mise en œuvre, notamment les jeux de rôles.
- Autoformation et formation digitale.

7.2. Activités de formation proposées

- Gestion du contenu d'une séance en EPS à partir des données institutionnelles et contextuelles.
- Gestion d'une situation où d'une tâche d'apprentissage en fonction des modalités d'organisation humaine, spatiale, temporelle et matérielle.
- Mise en œuvre d'une situation d'apprentissage dans le cadre du micro-enseignement ou de simulation.
- Analyse des situations de conflits vécues en stage et proposition des alternatives.
- Etudes de cas de difficultés d'apprentissage et des activités de réajustement pour y faire face.

NB. L'équipe pédagogique chargée de la formation peut déterminer d'autres activités de formation, après validation du conseil d'établissement du CRMEF, en tenant compte du paradigme pratique-théorie-pratique.

7.3. Outils et supports

- Programme d'EPS au secondaire collégial et qualifiant.
- Extraits des documents scientifiques relatifs à la gestion et/ou séquences vidéo.
- Plateforme MOOC.



Intitulé du module	Cycle	Filière	Spécialité
Gestion des apprentissages 2.	Qualification des cadres d'enseignement.	Qualification des enseignants du secondaire collégial. Qualification des enseignants du secondaire qualifiant.	Éducation Physique et Sportive.

7.4. Tâches et activités des bénéficiaires

- Participation active aux différentes activités de formation (cours, TD, activités pratiques, notamment jeu de rôles, micro enseignement, MOOC, etc.).
- Analyse de documents officiels et scientifiques.
- Productions individuelles et en groupe.

7.5. Réinvestissement du module dans la pratique professionnelle

- Optimisation des situations d'enseignement-apprentissage.
- Amélioration des pratiques enseignantes.
- Instauration d'un climat favorable à l'apprentissage dans la classe.

7.6. Modalités d'évaluation

- Contrôle continu: de 25% de la note globale du module.
- Examen de fin module: de 75% de sa note globale.





Syllabus des modules de formation

Cycle	Filière	Spécialité
Qualification des cadres d'enseignement.	Qualification des enseignants du secondaire collégial. Qualification des enseignants du secondaire qualifiant.	Toutes spécialités.

1. Intitulé du module

Évaluation des apprentissages, soutien et remédiation.

2. Compétence visée

Au terme de ce module, le bénéficiaire est capable de mettre en place un processus d'évaluation des apprentissages, de soutien et de remédiation en cohérence avec la fonction visée, en mobilisant les ressources institutionnelles, théoriques et méthodologiques appropriées.

3. Objectifs du module

- Connaître les concepts, les types, les fonctions et le processus de l'évaluation des apprentissages.
- S'approprier les prescriptions institutionnelles en matière d'évaluation des apprentissages.
- Élaborer des outils d'évaluation des apprentissages en fonction des objets évalués et de l'intention d'évaluation.
- Analyser les données recueillies d'une évaluation.
- Interpréter les résultats de l'analyse des données recueillies.
- Concevoir des plans de remédiation et de soutien.
- Communiquer les résultats des évaluations aux parties prenantes.

4. Prérequis

- Notions de base de sciences de l'éducation. .

Intitulé du module	Cycle	Filière	Spécialité
Évaluation des apprentissages, soutien et remédiation.	Qualification des cadres d'enseignement.	Qualification des enseignants du secondaire collégial. Qualification des enseignants du secondaire qualifiant.	Toutes spécialités.

- Notions de base de didactique de la discipline de spécialité.
- Notions sur l'utilisation des technologies d'information et de communication..

5. Organisation horaire

Composantes / éléments de module	Volume horaire (VH)					
	Cours	Travaux dirigés	Activités pratiques (*)	Autres	Evaluation	VH global
Module	6 (18%)	- (-)	24 (70%)	- (-)	4 (12%)	34 (100%)

(*) Essentiellement analyse et production de documents et supports

6. Contenus du module

Axes	Commentaires
<p>Notions fondamentales.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Concepts de base. • Types d'évaluations : diagnostique, formative, sommative, certificative. • Formes : autoévaluation, évaluation mutuelle (par les pairs), co-évaluation. • Fonctions de l'évaluation : orientation, régulation, validation/certification. • Objets de l'évaluation : contenus, objectifs, compétences. • Processus : élaboration et passation, collecte de données (correction/recueil), Jugement (analyse/interprétation), prise de décision, communication des résultats. • Tests standardisés, nationaux et internationaux. 	<p>Ces notions seront développées suivant le niveau de leur maîtrise par les bénéficiaires du module.</p> 
<p>Dispositifs d'évaluation.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cadre réglementaire. <ul style="list-style-type: none"> ▶ Décisions et notes ministérielles relatives à l'évaluation. ▶ Notions de cadres référentiels des examens. ▶ Nouveautés du système éducatif dans le domaine de l'évaluation. • Ressources et supports. <ul style="list-style-type: none"> ▶ Outils d'évaluation. Situations d'évaluation. Grilles d'évaluation. Tableau de spécification. ▶ Qualité de l'instrument (pertinence, validité, fidélité), types et caractéristiques. 	<p>Les contenus seront contextualisés en tenant compte des spécificités des disciplines scolaires. On tâchera d'exploiter, autant que possible, les possibilités offertes par les outils numériques dans la conception des dispositifs d'évaluation. Dans le cas de l'élaboration des</p>

Intitulé du module	Cycle	Filière	Spécialité
Évaluation des apprentissages, soutien et remédiation.	Qualification des cadres d'enseignement.	Qualification des enseignants du secondaire collégial. Qualification des enseignants du secondaire qualifiant.	Toutes spécialités.



Axes	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Grilles de correction et grilles critériées. • Conception et élaboration. <ul style="list-style-type: none"> ▶ Outils d'évaluation d'atteinte d'objectifs. ▶ Outils d'évaluation de développement des compétences. ▶ Grilles de correction (critères, indicateurs et descripteurs). ▶ Outils d'évaluation adaptés aux élèves en situation de handicap. • Conception et élaboration. <ul style="list-style-type: none"> ▶ Test diagnostique. ▶ Devoir surveillé. ▶ Examen normalisé. 	<p>dispositifs d'évaluation formative, on n'omettra pas les cas de l'autoévaluation et de la co-évaluation.</p> <p>L'axe relatif à la conception et l'élaboration sera traité à travers des situations professionnelles déclinées en activités et tâches complexes.</p>
<p>Analyse, interprétation et communication des résultats.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Paramètres statistiques : maximum, minimum, mode, médiane, moyenne, variance, écart-type. • Indices psychométriques : indice de difficulté, indice de discrimination. • Interprétation des résultats. • Communication des résultats aux apprenants, à l'administration et aux parents/tuteurs : notes chiffrées, annotations et appréciations qualitatives. Bulletin des notes. 	<p>Les propos seront contextualisés afin de tenir compte des spécificités des différentes disciplines scolaires.</p> <p>Une importance particulière sera accordée à la communication des résultats, notamment les appréciations qualitatives, aux apprenants.</p>
<p>Exploitation des résultats, soutien et remédiation.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élaboration de stratégies et plans de remédiation et de soutien. • Organisation des activités de remédiation et de soutien. Différenciation. 	<p>Prendre en considération les priorités et les orientations du système éducatif.</p>

7. Mise en œuvre du module

7.1. Modalités de mise en œuvre

- Cours, exposés interactifs et en classe inversée.
- Activités pratiques de mise en œuvre.
- Autoformation et formation en ligne.

Intitulé du module	Cycle	Filière	Spécialité
Évaluation des apprentissages, soutien et remédiation.	Qualification des cadres d'enseignement.	Qualification des enseignants du secondaire collégial. Qualification des enseignants du secondaire qualifiant.	Toutes spécialités.



7.2. Activités de formation proposées

- Appropriation des fondements de l'évaluation.
- Élaboration d'outils d'évaluation.
- Construction d'une épreuve d'évaluation diagnostique.
- Organisation de l'évaluation formative.
- Construction d'une épreuve d'évaluation sommative.
- Construction d'une épreuve d'évaluation certificative.
- Correction de productions des élèves.
- Analyse et interprétation des résultats d'une évaluation.
- Communication des résultats aux différentes parties prenantes.
- Conception d'un plan de soutien et de remédiation.

NB. L'équipe pédagogique chargée de la formation peut déterminer d'autres activités de formation, après validation du conseil d'établissement du CRMEF, en tenant compte du paradigme pratique-théorie-pratique.

7.3. Outils et supports

- Documents officiels: curricula des différentes matières scolaires, orientations pédagogiques, cadres référentiels des examens, notes et décisions ministérielles, etc.
- Manuels scolaires.
- Exemples d'examens régionaux et nationaux, de devoirs surveillés, de grilles de correction et de notation, de copies d'élèves anonymes, de grilles de notes et de bulletins de notes anonymes.
- Plateforme MOOC.

7.4. Tâches et activités des bénéficiaires

- Participation active aux différentes activités de formation (cours, TD, activités pratiques, MOOC, etc.).
- Analyse de documents scientifiques et officiels relatifs à l'évaluation.
- Productions individuelles et en groupe.

7.5. Réinvestissement du module dans la pratique professionnelle

- Production et passation de différents types d'évaluation.
- Correction des copies et analyse des données.
- Élaboration et mise en œuvre de plans de remédiation et de soutien.

7.6. Modalités d'évaluation

- Contrôle continu: de 25% de la note globale du module.
- Examen de fin module: de 75% de sa note globale.



Syllabus des modules de formation

Cycle	Filière	Spécialité
Qualification des cadres d'enseignement.	Qualification des enseignants du secondaire collégial. Qualification des enseignants du secondaire qualifiant.	Toutes spécialités.

1. Intitulé du module

Atelier de production didactique.

2. Compétence visée

Au terme de cet atelier, le bénéficiaire est capable de concevoir, développer et produire des ressources didactiques relatives à l'enseignement-apprentissage de la discipline, notamment numériques, et ce en mobilisant ses savoirs, ses observations et expériences aux stages pratiques ainsi que les différentes démarches et outils disponibles.

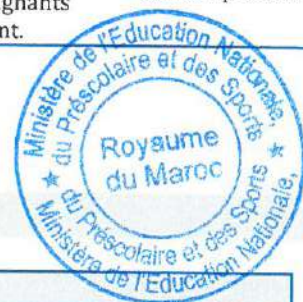
3. Objectifs du module

- S'approprier les concepts de base relatifs à la production didactique et ses démarches.
- Analyser les démarches et outils de production des ressources didactiques.
- Concevoir des démarches et outils relatifs aux différentes activités de la discipline.
- Concevoir, produire, mettre en œuvre et évaluer les ressources didactiques.

4. Prérequis

- Didactique de la discipline.
- Planification, gestion et évaluation des apprentissages.
- Outils TIC.

Intitulé du module	Cycle	Filière	Spécialité
Atelier de production didactique.	Qualification des cadres d'enseignement.	Qualification des enseignants du secondaire collégial. Qualification des enseignants du secondaire qualifiant.	Toutes spécialités.



5. Organisation horaire

Composantes / éléments de module	Volume horaire (VH)					
	Cours	Travaux dirigés	Activités pratiques (*)	Autres	Evaluation	VH global
Module	6 (18%)	- (-)	24 (70%)	- (-)	4 (12%)	34 (100%)

(*) Essentiellement analyse et production de documents et supports

6. Contenus du module

Axes	Commentaires
<p>Introduction à la production didactique.</p> <ul style="list-style-type: none"> Définir la production didactique. Mettre en avant l'intérêt et l'importance de la production didactique dans le processus d'enseignement-apprentissage. Définir une ressource didactique. Préciser les types de ressources didactiques. Présenter des démarches de production (concepts procéduraux). 	Partir des représentations, expériences et découvertes des étudiants pendant les stages pratiques.
<p>Élaboration des ressources didactiques relatives aux trois types.</p> <ul style="list-style-type: none"> Activités d'apprentissage (scénarii, situations de départ, etc.). Supports et outils didactiques, y compris les ressources numériques (carte conceptuelle, modèles, application, séquence vidéo ...). Outils d'évaluation et de remédiation. 	Prendre en considération les besoins des bénéficiaires et contextualiser selon les spécificités des disciplines. Focaliser sur l'aspect didactique de chaque discipline. Intégrer les TIC. Encourager la créativité et l'innovation.
<p>Analyse, évaluation et développement de ressources didactiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> Elaborer des grilles d'analyse spécifiques à chaque type de ressources et les tester. Analyser les productions didactiques élaborées. Développer et améliorer la qualité de ressources didactiques existantes. 	Idem

Intitulé du module	Cycle	Filière	Spécialité
Atelier de production didactique.	Qualification des cadres d'enseignement.	Qualification des enseignants du secondaire collégial. Qualification des enseignants du secondaire qualifiant.	Toutes spécialités.



7. Mise en œuvre du module

7.1. Modalités de mise en œuvre

- Exposés interactifs et en classe inversée.
- Activités pratiques de mise en œuvre.
- Autoformation et formation en ligne.

7.2. Activités de formation proposées

- Activités pratiques d'appropriation des concepts, des démarches et des outils de production didactique, en lien avec la discipline.
- Activités d'analyse de divers documents et outils didactiques.
- Activités pratiques de construction d'outils et de supports didactiques.
- Activités de mise en œuvre et évaluer les ressources didactiques.

NB. L'équipe pédagogique chargée de la formation peut déterminer d'activités de formation, après validation du conseil d'établissement du CRMEF, en tenant compte du paradigme pratique-théorie-pratique.

7.3. Outils et supports

- Programmes et orientations pédagogiques.
- Manuels scolaires.
- Logiciels de production didactique.
- Exemples des ressources didactiques.

7.4. Tâches et activités des bénéficiaires

- Produire des ressources didactiques (cartes mentales, cartes conceptuelles, tableaux comparatifs, fiches pédagogiques, scénarii, outils d'évaluation, modèles et maquettes, ressources et outils numériques, Mooc, vidéos, sites Internet, ...).
- Analyser ses propres productions et celles des pairs et proposer des améliorations.

7.5. Réinvestissement du module dans la pratique professionnelle

- Exploiter les ressources didactiques produites dans des situations d'enseignement-apprentissage pendant le stage.
- Améliorer l'acte didactique pour assurer l'intelligibilité des apprentissages.
- Développer l'esprit de créativité et d'innovation dans la conception didactique.

7.6. Modalités d'évaluation

- Contrôle continu: de 25% de la note globale du module.
- Examen de fin module: de 75% de sa note globale.



Syllabus des modules de formation

Cycle	Filière	Spécialité
Qualification des cadres d'enseignement.	Qualification des enseignants du secondaire collégial. Qualification des enseignants du secondaire qualifiant.	Toutes spécialités.

1. Intitulé du module

Atelier d'Analyse de Pratiques Professionnelles.

2. Compétence visée

Au terme de cet atelier, le bénéficiaire est capable d'analyser et de comprendre sa propre pratique professionnelle dans la discipline enseignée ainsi que celle de ses pairs, en mobilisant, selon une démarche instrumentée, des savoirs issus de la recherche et/ou des savoirs issus de pratiques formalisées.

3. Objectifs du module

- S'approprier le concept d'analyse de pratique et le différencier du concept d'évaluation.
- Connaître l'intérêt et les finalités de l'analyse de la pratique enseignante.
- Élaborer des outils d'observation et d'analyse de pratique (grilles d'observation, générales ou ciblées, Fiches d'analyse.).
- S'approprier la démarche d'analyse réflexive basée sur l'observation, la problématisation, l'analyse, la théorisation et la conception de pratiques alternatives.

4. Prérequis

- Théories et concepts des sciences de l'éducation sur l'enseignement- apprentissage.
- Concepts de la didactique de la discipline enseignée.
- Ressources liées aux modules : planification, gestion, évaluation des apprentissages et remédiation.
- Concepts et outils des TICE.

Intitulé du module	Cycle	Filière	Spécialité
Atelier d'Analyse de Pratiques Professionnelles.	Qualification des cadres d'enseignement.	Qualification des enseignants du secondaire collégial. Qualification des enseignants du secondaire qualifiant.	Toutes spécialités.



5. Organisation horaire

Composantes / éléments de module	Volume horaire (VH)					
	Cours	Travaux dirigés	Activités pratiques (*)	Autres	Evaluation	VH global
Module	6 (18%)	- (-)	24 (70%)	- (-)	4 (12%)	34 (100%)

(*) Essentiellement analyse et production de documents et supports

6. Contenus du module

Axes	Commentaires
<p>Activités de construction d'un cadre théorique.</p> <ul style="list-style-type: none"> Le concept de pratique professionnelle : la notion d'analyse, le concept d'analyse de pratiques professionnelles. Les multiples dimensions de l'analyse de la pratique enseignante (pédagogique, didactique, relationnelle et personnelle). Intérêt et finalités de l'analyse de de la pratique enseignante (profil d'enseignant professionnel, réflexif, développement professionnel, etc.). Les approches en analyse de pratiques (psychosociale, clinique, fonctionnelle réflexive). Les cadres de références (modèles pédagogiques et didactiques du fonctionnement de l'enseignement-apprentissage) pour conscientiser la pratique et la comprendre. 	<p>A construire avec les bénéficiaires. Cette assise (fondements théoriques et conceptuels de base) servira à la conduite d'analyses lors des séances pratiques de l'Atelier.</p>
<p>Activités de conception et mise œuvre des outils l'analyse de pratiques professionnelles.</p> <ul style="list-style-type: none"> Activités de production de grilles d'observation en classe selon un objectif d'analyse précis et visant et en fonction de (s) dimension (s) objets de l'analyse (pédagogique, didactique, relationnelle et personnelle). Activités d'entraînement et d'exploitation des grilles élaborées. Analyser des extraits courts de séquences de pratiques filmées, de verbatim d'une pratique et/ou de récits de pratiques. Analyse mutuelle (croisée) entre pairs, de leur pratique- Analyse au sein de groupes d'analyse de pratiques professionnelles- Entretien d'explicitation. 	

Intitulé du module	Cycle	Filière	Spécialité
Atelier d'Analyse de Pratiques Professionnelles.	Qualification des cadres d'enseignement.	Qualification des enseignants du secondaire collégial. Qualification des enseignants du secondaire qualifiant.	Toutes spécialités.



Axes	Commentaires
<p>Activités d'entraînement aux techniques de l'analyse de pratiques professionnelles.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Activités d'entraînement à la démarche fonctionnelle d'analyse de pratiques professionnelles : (Observation - Problématisation Analyse - Conceptualisation Conception des nouvelles pratiques et leur exploitation.). • Activités d'entraînement à l'APP, notamment à partir d'enregistrements de séances gérées par les bénéficiaires, de verbatim, ou récits de pratiques, mettant l'accent sur les pratiques réussies sur le terrain et les difficultés vécues, en vue de les comprendre et les surmonter à travers une analyse réflexive. • Activités d'accompagnement des activités l'analyse de pratique : Analyse de pratiques sur le terrain, dans le cadre d'un accompagnement des bénéficiaires, mettant en œuvre des entretiens de co-explicitation à la fin des séances prestées. 	<p>Faire focaliser sur le fait que la démarche d'analyse réflexive de pratiques, vise la compréhension de la pratique enseignante et non l'évaluation et le jugement de la pratique et du praticien.</p> <p>Un guide d'accompagnement est inclus dans le dispositif de l'alternance intégrative.</p>

7. Mise en œuvre du module

7.1. Modalités de mise en œuvre

- Exposés interactifs et en classe inversée.
- Activités pratiques de mise en œuvre.
- Autoformation et formation en ligne.

7.2. Activités de formation proposées

- Activités accompagnées de conception d'outils pour l'analyse (grilles d'observation, fiches d'analyse, etc.), individuelles, en binômes ou en petits groupes.
- Activités accompagnées d'analyse de pratiques, en dyades, ou en groupes, en veillant à exploiter les retours de stages sur le terrain, pour analyser ce qui a été fait et travailler sur les difficultés vécues, en vue de concevoir de nouvelles pratiques.
- Séances de micro enseignement et d'analyse groupale.
- Activités d'analyse à partir de pratiques filmées des professeurs bénéficiaires au cours des stages, de leurs récits de pratique, ou autres.
- Séances d'entretiens de co-explicitation dans le cadre de l'accompagnement des bénéficiaires durant les stages.

NB. L'équipe pédagogique chargée de la formation peut déterminer d'autres activités de formation, après validation du conseil d'établissement du CRMEF, en tenant compte du paradigme pratique-théorie-pratique.

Intitulé du module	Cycle	Filière	Spécialité
Atelier d'Analyse de Pratiques Professionnelles.	Qualification des cadres d'enseignement.	Qualification des enseignants du secondaire collégial. Qualification des enseignants du secondaire qualifiant.	Toutes spécialités.



7.3. Outils et supports

- Documents pédagogiques et textes de référence.
- Grilles d'observation.
- Capsules séquences de vidéo de pratiques de classe, enregistrements vidéo de séquences vécues sur le terrain.
- Verbatim de pratiques. Récits de pratiques. Ecrits réflexifs.
- Ressources numériques. Plateforme MOOC.

7.4. Tâches et activités des bénéficiaires

- Elaboration de fiches d'observation, générales et/ou ciblées, à partir de leurs pratiques vécues sur le terrain.
- Elaboration et analyse de verbatim à partir d'enregistrements vidéo de séquences vécues sur le terrain.
- Observation et réalisation d'analyses argumentées.
- Proposition de pistes concrètes d'amélioration de la pratique.

7.5. Réinvestissement du module dans la pratique professionnelle

- Exploiter les grilles d'observation durant les stages.
- Exploiter les activités d'analyse des pratiques professionnelles pour enrichir le contenu du portfolio.

7.6. Modalités d'évaluation

- Contrôle continu: de 25% de la note globale du module.
- Examen de fin module: de 75% de sa note globale.



توظيف وحدات التكوين



التخصص	المسلك	السلك
جميع التخصصات.	تأهيل أساتذة التعليم الثانوي الإعدادي. تأهيل أساتذة التعليم الثانوي التأهيلي.	تأهيل أطر التدريس.

1. عنوان الوحدة

الحياة المدرسية.

2. الكفاية المستهدفة

في نهاية الوحدة، يصبح الطالب متمكنا للأسس والمرجعيات التشريعية والتنظيمية والتدبيرية للحياة المدرسية وقادرا على تدبير أنشطتها في الوسط السوسيوثقافي للمؤسسات التعليمية، واستثمار المهارات الحياتية بهدف تجويد التعلّيمات والعلاقات والممارسات.

3. أهداف الوحدة

- تملك الطالب للأسس والمرجعيات التشريعية والتنظيمية والتدبيرية للحياة المدرسية: المبادئ والأسس والمرجعيات.
- تتمكن من آليات تفعيل الحياة المدرسية على مستوى المؤسسة التربوية ومحيطها السوسيوثقافي.
- استثمار المهارات الحياتية والتربية الإيجابية والتفكير النقدي في تدبير وتفعيل أنشطة الحياة المدرسية.

4. المستلزمات القبلية

- معارف متعلقة بالحياة المدرسية.
- تجارب وممارسات قبلية.
- الإلمام بالنصوص التنظيمية للحياة المدرسية.
- الاستعداد والحافزية لتنشيط الحياة المدرسية.

عنوان الوحدة	السلك	المسلك	التخصص
الحياة المدرسية.	تأهيل أطر التدريس.	تأهيل أساتذة التعليم الثانوي الإعدادي. تأهيل أساتذة التعليم الثانوي التأهيلي.	جميع التخصصات.



5. التنظيم الزمني

الغلاف الزمني (بالساعة)						عناصر الوحدة
الغلاف الإجمالي	التقويم	آخر	الأنشطة التطبيقية (*)	الأعمال الموجهة	الدروس	
34	4	-	18	-	12	الوحدة
(%100)	(%12)	(-)	(%53)	(-)	(%35)	

(*) تحليل وإنتاج الوثائق والأسناد بشكل أساس.

6. محتويات الوحدة

التعليقات	المحاور
استحضار الوثائق الرسمية المحينة الخاصة بالحياة المدرسية.	الإطار المرجعي والمفهومي للحياة المدرسية. • سياق ومرجعيات الحياة المدرسية. • مفهوم الحياة المدرسية ومكوناتها، ومجالاتها.
باستحضار الوثائق المرجعية للحياة المدرسية، يشتغل المستفيدون/ت في مجموعات لتحديد أهم الأنشطة لتفعيل الحياة المدرسية في المجالات المحددة.	مكونات ومجالات الحياة المدرسية. • المواطنة والعيش المشترك. • الصحة المدرسية والأمن الإنساني. • البيئة والتنمية المستدامة.
استحضار الجوانب الوظيفية والإجرائية في تفعيل الحياة المدرسية. الاستئناس بنماذج ناجحة في المجال بلورة إنتاجات في المجال باستثمار الذكاء الجماعي.	منهجية ومقاربات تفعيل الحياة المدرسية. • أنشطة الحياة المدرسية: تخطيطا وتدبرا وتتبعاً وتقويماً. • الأنشطة المندمجة: (المسرح المدرسي، الخرجات والرحلات، الملتقيات والندوات، المسابقات...) • أنشطة المهارات الحياتية: (حل المشكلات، التفكير الإبداعي، التفكير النقدي، التواصل الفعال...) • التنقيف بالنظير (من الطفل إلى الطفل). فضاءات وآليات تفعيل الحياة المدرسية. • فضاءات المؤسسة المناسبة: (المكتبة، الساحة، قاعات مطعم...).

عنوان الوحدة	السلك	المسلك	التخصص
الحياة المدرسية.	تأهيل أطر التدريس.	تأهيل أساتذة التعليم الثانوي الإعدادي. تأهيل أساتذة التعليم الثانوي التأهيلي.	جميع التخصصات.



المحاور	التعليقات
<ul style="list-style-type: none"> الفضاءات خارج المؤسسة: (مؤسسة التفتح الفني، مراكز الوقاية ومناهضة العنف، فضاءات يوفرها شركاء المؤسسة...). الأندية التربوية. مجالس المؤسسة: مجلس التدبير، المجلس التربوي، المجلس التلاميذي... بناء المشاريع: المشروع الفردي للمتعلم، مشروع القسم، مشروع النادي التربوي، المشروع الرياضي.... خليد الأعياد والمناسبات الدينية والوطنية والأيام الوطنية والدولية. 	

7. أجرة الوحدة

1.7. صيغ التنفيذ

- تكوين حضوري بالمراكز الجهوية لمهن التربية والتكوين.
- أنشطة ممهنة: لعب الأدوار وتحليل وإنتاج الوثائق والأسناد بشكل أساس. Hybride.
- التكوين الذاتي المؤطر والمفتوح.
- الفصل المعكوس.

2.7. أنشطة التكوين المقترحة

- أنشطة فردية وجماعية لتحديد الإطار المرجعي والمفهومي للحياة المدرسية.
 - مكونات ومجالات الحياة المدرسية.
 - بلورة منهجية لتفعيل الحياة المدرسية.
 - تصميم أنشطة لاستثمار فضاءات المؤسسة التعليمية لتفعيل الحياة المدرسية.
- ملاحظة: يمكن لفريق التكوين، بعد مصادقة مجلس المؤسسة، اعتماد أنشطة تكوينية أخرى تتناسب وطبيعة الوحدة، وذلك باعتماد وضعيات تكوينية وفق الباراديغم عملي - نظري - عملي.

3.7. الأدوات والوسائط

- الوثائق الرسمية (دليل الحياة المدرسية - بطاقات أنشطة الحياة المدرسية - المذكرات والقرارات الوزارية...).



عنوان الوحدة	السلك	المسلك	التخصص
الحياة المدرسية.	تأهيل أطر التدريس.	تأهيل أساتذة التعليم الثانوي الإعدادي. تأهيل أساتذة التعليم الثانوي التأهيلي.	جميع التخصصات.

- نماذج بطاقات أنشطة الحياة المدرسية.
- تكنولوجيا المعلومات: برانم، برامج، منصة إ-تكوين، مساقات وموارد رقمية معتمدة.

4.7. مهام وأنشطة المستفيدين

- المشاركة النشطة في مختلف أنشطة التكوين (دروس - أنشطة موجهة - أنشطة تطبيقية ...).
- تحليل الوثائق العلمية والتنظيمية المتعلقة بالحياة المدرسية.
- إنتاجات فردية وفي مجموعات.

5.7. استثمار الوحدة في الممارسات المهنية

- إنتاج وتصريف مختلف بطاقات الحياة المدرسية بمؤسسة التدريب.
- تحليل أنشطة الحياة المدرسية المنظمة بمؤسسة التدريب بناء على مقتضيات الوثائق الرسمية.
- إجراء بعض الأنشطة في إطار تفعيل الحياة الطلابية.

6.7. صيغ التقويم

- مراقبة مستمرة: 25% من النقطة الإجمالية للوحدة.
- اختبار نهاية الوحدة: 75% من نقطتها الإجمالية.

توصيف وحدات التكوين

التخصص	المسلك	السلك
جميع التخصصات.	تأهيل أساتذة التعليم الثانوي الإعدادي. تأهيل أساتذة التعليم الثانوي التأهيلي.	تأهيل أطر التدريس.

1. عنوان الوحدة

أخلاقيات المهنة.

2. الكفاية المستهدفة

في نهاية الوحدة، يصبح الطالب قادرا على التمييز بين الواجبات والالتزامات المهنية لمهنة التدريس، من أجل معالجة وضعيات مرتبطة بمهامه، في إطار التلازم بين الواجبات والحقوق بما ينسجم والتطبيق السليم والمسؤول للسلوك والقيم الأخلاقية المهنية.

3. أهداف الوحدة

- تعرف مفهوم أخلاقيات مهنة التدريس والمفاهيم المرتبطة بها.
- تعرف مرجعيات ومبادئ أخلاقيات مهنة التدريس.
- تعرف مفهوم التشريع التربوي، وأهم النصوص التشريعية المؤطرة للواجبات والحقوق.
- تعرف مفهوم الواجب والالتزام من منظور قانوني.
- التمكن من ربط الحق بالواجب.
- تعزز قيم الانتماء لمهنة التدريس والحفاظ على سمعتها.

4. المستلزمات القبليّة

- معارف حول فلسفة الأخلاق، القانون، والحقوق والواجبات... مستمدة من المسار الدراسي والجامعي.
- معارف مسبقة حول تنظيم وتأطير العلاقة مع الوسط المدرسي.
- القابلية للانخراط الإيجابي والفعال في أنشطة الوحدة - القابلية للتكوين الذاتي.

عنوان الوحدة	المسلك	المسلك	التخصص
أخلاقيات المهنة.	تأهيل أساتذة التعليم الثانوي الإعدادي. تأهيل أساتذة التعليم الثانوي التأهيلي.	تأهيل أساتذة التعليم الثانوي الإعدادي. تأهيل أساتذة التعليم الثانوي التأهيلي.	جميع التخصصات.



5. التنظيم الزمني

الغلاف الزمني (بالساعة)						عناصر الوحدة
الغلاف الإجمالي	التقويم	آخر	الأنشطة التطبيقية (*)	الأعمال الموجهة	الدروس	
34	4	-	18	-	12	الوحدة
(%100)	(%12)	(-)	(%53)	(-)	(%35)	

(*) تحليل وإنتاج الوثائق والأسناد بشكل أساس.

6. محتويات الوحدة

التعليقات	المحاور
<p>باعتتماد المعاجم المختصة والنصوص المرجعية والوثائق والأسناد، يشتغل الطلبة في مجموعات لتحديد المفاهيم وتحليل الوثائق الخاصة بالمفاهيم الأخلاقية والتشريع التربوي.</p>	<p>الإطار المفهومي والتاريخي.</p> <ul style="list-style-type: none"> المفاهيم الأساسية لأخلاقيات المهنة (الأخلاق، القيم، التربية الخلقية). نشأة مبحث الأخلاق وتطوره في السياق الفلسفي والسوسيولوجي. المفاهيم الأساسية للقانون، للتشريع التربوي. مبادئ أخلاقيات المهنة: العدالة، الاحترام والتقدير، التفرغ للوظيفة، استخدام شبكات التواصل الفعال... أهمية تدريس أخلاقيات المهنة في علاقتها بالقانون/التشريع التربوي.
<p>باعتتماد المصادر والمراجع المختصة والنصوص المرجعية والوثائق والأسناد، يشتغل الطلبة في مجموعات لتحديد مصادر أخلاقيات المهنة والتشريع التربوي.</p>	<p>المصادر والمرجعيات.</p> <ul style="list-style-type: none"> مصادر أخلاقيات مهنة التدريس والمبادئ الموجهة لها. <ul style="list-style-type: none"> المصدر العقائدي أو الديني. المصدر الاجتماعي. المصدر القانوني. المصدر الإداري. مصادر التشريع التربوي والمبادئ الموجهة له. <ul style="list-style-type: none"> المصدر الديني. المصدر الاجتماعي. المصدر القانوني. المصدر الإداري.

عنوان الوحدة	السلك	المسلك	التخصص
أخلاقيات المهنة.	تأهيل أطر التدريس.	تأهيل أساتذة التعليم الثانوي الإعدادي. تأهيل أساتذة التعليم الثانوي التأهيلي.	جميع التخصصات.



المحاور	التعليقات
<ul style="list-style-type: none"> ◀ المصدر التاريخي. ◀ المواثيق الدولية. 	
<p>التشريع التربوي.</p> <ul style="list-style-type: none"> • الأنظمة القانونية والتشريعية في مجال التربية والتكوين. • الإطار القانوني للمسار المهني للمدرس وواجباته. • الإطار القانوني لمسار المتعلم الدراسي. • مسؤوليات المدرس. • الإطار القانوني للجمعيات التربوية والتدبير العلائقي. 	<p>باعتتماد النصوص المرجعية والوثائق والأسناد، يشتغل الطلبة في مجموعات لاستخراج ما يتعلق بمسؤوليات والتزامات المدرس ومساره المهني بصفته موظفا عموميا وكذا حقوقه الفردية والجماعية.</p>
<p>التزامات المدرس وعلاقته المؤطرة قانونيا بأخلاقيات المهنة وآليات تفعيلها.</p> <ul style="list-style-type: none"> • التزامات المدرس وعلاقته المؤطرة قانونيا بأخلاقيات المهنة. ◀ التزامات المدرس تجاه منظومة التربية والتعليم. ◀ التزامات المدرس تجاه الإدارة التربوية. ◀ التزامات المدرس تجاه زملائه. ◀ الالتزام بالواجب المهني تجاه المتعلمين. ◀ التزامات المدرس تجاه آباء وأمهات وأولياء أمورهم وباقي الأغيار. ◀ التزامات المدرس تجاه الفاعلين التربويين والشركاء. • آليات تفعيل أخلاقيات مهنة التدريس. ◀ الآليات القانونية. الآليات الحقوقية. الآليات الإدارية. الآليات التربوية. ◀ ترسيخ أخلاقيات المهنة: تنمية الرقابة الذاتية، التقييم المستمر، التسامح في بيئة العمل... 	<p>باعتتماد النصوص المرجعية والوثائق والأسناد، يشتغل الطلبة في مجموعات لإبراز مدى دور أخلاقيات المهنة للمدرس عند تفاعلها مع الجانب القانوني في تطوير منظومة التربية والتعليم ومدى انعكاسها الإيجابي على التلميذ خاصة والمجتمع عامة.</p>

7. أجرة الوحدة

1.1. صيغ التنفيذ

- العروض التفاعلية - الفصل المعكوس.

عنوان الوحدة	السلك	المسلك	التخصص
أخلاقيات المهنة.	تأهيل إطار التدريس.	تأهيل أساتذة التعليم الثانوي الإعدادي. تأهيل أساتذة التعليم الثانوي التأهيلي.	جميع التخصصات.



- الأنشطة التطبيقية.
- التكوين الذاتي المؤطر والمفتوح - التكوين الرقعي.

2.7. أنشطة التكوين المقترحة

- المصطلحات والمفاهيم المرتبطة بأخلاقيات المهنة والتشريع التربوي.
 - النصوص المرجعية لأخلاقيات المهنة.
 - مسؤوليات المدرس والتزاماته وحقوقه انطلاقاً من المرجعيات المعتمدة.
 - آليات تفعيل مقتضيات أخلاقيات المهنة والتشريع التربوي.
- ملاحظة: يمكن لفريق التكوين، بعد مصادقة مجلس المؤسسة، اعتماد أنشطة تكوينية أخرى تناسب وطبيعة الوحدة، وذلك باعتماد وضعيات تكوينية وفق الباراديغم عملي - نظري - عملي.

3.7. الأدوات والوسائط

- نصوص ووثائق تربوية مرجعية.
- نماذج وضعيات مهنية تتعلق بأخلاقيات المهنة.
- وسائل سمعية بصرية: شرائح، أشرطة مصورة (أنشطة عملية ممهنة...)، صور...
- تكنولوجيا المعلومات: برانم، برامج، منصة إ-تكوين، مساقات وموارد رقمية معتمدة.

4.7. مهام وأنشطة المستفيدين

- المشاركة النشطة في مختلف أنشطة التكوين (دروس - أنشطة موجهة - أنشطة تطبيقية...).
- تحليل الوثائق العلمية والتنظيمية المتعلقة بأخلاقيات المهنة والتشريع التربوي.
- إنتاجات فردية وفي مجموعات.

5.7. استثمار الوحدة في الممارسات المهنية

- تصريف مختلف الوثائق التشريعية والتنظيمية المرتبطة بالوضعيات المهنية في مؤسسات التدريب.
- تجميع المعطيات وتحليلها لضبط وتعديل التصورات والممارسات.
- أجرأة النصوص المنظمة لأخلاقيات المهنة.
- الالتزام بمقتضيات التشريع التربوي.

6.7. صيغ التقييم

- مراقبة مستمرة: 25% من النقطة الإجمالية للوحدة.
- اختبار نهاية الوحدة: 75% من نقطتها الإجمالية.



Syllabus des modules de formation

Cycle	Filière	Spécialité
Qualification des cadres d'enseignement.	Qualification des enseignants du secondaire collégial. Qualification des enseignants du secondaire qualifiant.	Éducation Physique et Sportive.

1. Intitulé du module

Complément de formation - Sports de renvoi et de raquette.

2. Compétence visée

Au terme de ce module, le bénéficiaire mobilise des connaissances théoriques et pratiques (scientifiques, réglementaires, techniques et tactiques) relatives aux sports de renvoi et de raquette et ses ressources personnelles (capacités, aptitudes et pouvoir d'agir), en vue d'améliorer sa pratique personnelle (renforcement).

3. Objectifs du module

- Maîtriser les connaissances culturelles, institutionnelles et scientifiques nécessaires pour enseigner le volley-ball/ Badminton/Beach-volley.
- S'appropriier les connaissances réglementaires, techniques et tactiques des sports de renvoi et de raquette (VB, Badminton, beach-volley).
- Exploiter les ressources numériques relatives aux sports de renvoi et de raquette (VB, Badminton, beach-volley).

4. Prérequis

- Un niveau acceptable de jeu personnel dans la pratique du VB/Badminton/Beach volley.
- Des connaissances minimales sur l'APS (règles d'or, fondamentaux techniques).
- Notions en usage des ressources numériques, notamment le traitement de texte, la création des images et des schémas.

Intitulé du module	Cycle	Filière	Spécialité
Complément de formation – Sports de renvoi et de raquette.	Qualification des cadres d'enseignement.	Qualification des enseignants du secondaire collégial. Qualification des enseignants du secondaire qualifiant.	Éducation Physique et Sportive



5. Organisation horaire

Composantes / éléments de module	Volume horaire (VH)					
	Cours	Travaux dirigés	Activités pratiques (*)	Autres	Evaluation	VH global
Module	6 (18%)	6 (18%)	18 (52%)	- (-)	4 (12%)	34 (100%)

(*) Essentiellement analyse et production de documents et supports

6. Contenus du module

Axes	Commentaires
Connaissances historiques et réglementaires. <ul style="list-style-type: none"> • Histoire et évolution de l'APS VB. • Règlement et arbitrage. • Infrastructure et normes. 	Le bénéficiaire se sert des connaissances relatives à l'histoire de l'APS et ses règles constitutives pour les transmettre à ses apprenants et mieux comprendre et améliorer sa pratique.
Connaissances scientifiques relatives à l'APS. <ul style="list-style-type: none"> • Ressources sollicitées dans la pratique de l'APS choisie : biomécaniques, bioénergétiques, bio- informationnelles. • Analyse des principes d'efficacité dans une APSA et détermination des liens avec la biomécanique, la physiologie, les neurosciences, l'anatomie. 	Prendre en compte ces connaissances pour leur exploitation dans la mise en place de séances à thèmes et des situations de jeu.
Connaissances technico tactiques. <ul style="list-style-type: none"> • Fondamentaux Techniques. <ul style="list-style-type: none"> ▶ Types de passe et de coup. ▶ Types de réception dans l'axe, hors de l'axe. ▶ Types de service : tennis, smash, flottant. ▶ Types d'attaque et contre. • Fondamentaux Tactiques. <ul style="list-style-type: none"> ▶ Positionnement, placement et déplacement du joueur. ▶ Stratégies du jeu défensives. ▶ Stratégies du jeu offensives. 	Le bénéficiaire doit exploiter les aspects technico tactiques dans ses interventions sur terrain et pour améliorer son niveau de pratique.
Entraînement dans le cadre d'ASS. <ul style="list-style-type: none"> • Notion de qualité physique : vitesse, force et endurance (définition, évaluation, principes de développement). 	Développement des ressources en lien avec

Intitulé du module	Cycle	Filière	Spécialité
Complément de formation – Sports de renvoi et de raquette.	Qualification des cadres d'enseignement.	Qualification des enseignants du secondaire collégial. Qualification des enseignants du secondaire qualifiant.	Éducation Physique et Sportive.

Axes	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> • Préparation physique générale et spécifique. • Règles de base de l'entraînement sportif : principes généraux (surcharge en fonction des objectifs du sujet, spécificité, individualisation, réversibilité). • Maîtrise des tâches organisationnelles et d'arbitrage. manifestations sportives scolaires. 	les procédés d'entraînement.



7. Mise en œuvre du module

7.1. Modalités de mise en œuvre

- Exposé interactif et en classe inversée.
- Travaux dirigés et Activités pratiques.
- Autoformation et formation digitale.

7.2. Activités de formation proposées

- Appropriation des connaissances historiques, règlementaires, techniques relatives aux sports de renvoi et de raquette.
- Maîtrise des connaissances scientifiques relatives aux sports de renvoi et de raquette.
- Maîtrise des procédés d'entraînement (Méthodologie), de programmation et d'utilisation d'outils facilitant une bonne gestion de l'entraînement.

NB. L'équipe pédagogique chargée de la formation peut déterminer d'autres activités de formation, après validation du conseil d'établissement du CRMEF, en tenant compte du paradigme pratique-théorie-pratique.

7.3. Outils et supports

- Extraits de textes scientifiques, schémas, figures et images relatives aux sports de renvoi et de raquette et/ou séquences vidéo.
- Documents officiels : curriculum d'EPS, orientations pédagogiques et programmes, notes et décisions ministérielles, etc.
- Matériel didactique nécessaire à la mise en œuvre des activités pratiques.

7.4. Tâches et activités des bénéficiaires

- Participation active aux différentes activités de formation (cours, TD, activités pratiques, etc.).
- Analyse de documents scientifiques.
- Productions individuelles et en groupe.

Intitulé du module	Cycle	Filière	Spécialité
Complément de formation - Sports de renvoi et de raquette.	Qualification des cadres d'enseignement.	Qualification des enseignants du secondaire collégial. Qualification des enseignants du secondaire qualifiant.	Éducation Physique et Sportive.

7.5. Réinvestissement du module dans la pratique professionnelle

- Transfert des acquis (savoir, savoir-faire, savoir- être, savoir agir) dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de l'acte d'enseignement-apprentissage des sports de renvoi et de raquette, ainsi que dans l'animation des séances d'entraînement en ASS.

7.6. Modalités d'évaluation

- Contrôle continu: de 25% de la note globale du module.
- Examen de fin module: de 75% de sa note globale.





Syllabus des modules de formation

Cycle	Filière	Spécialité
Qualification des cadres d'enseignement.	Qualification des enseignants du secondaire collégial. Qualification des enseignants du secondaire qualifiant.	Éducation Physique et Sportive.

1. Intitulé du module

Complément de formation - Gymnastique artistique.

2. Compétence visée

Au terme de ce module, le bénéficiaire mobilise des connaissances théoriques (Scientifiques, réglementaires et techniques) et pratiques en gymnastique artistique, en maîtrisant des ressources (Capacités, pouvoirs moteur et pouvoirs d'agir) afin d'améliorer sa pratique personnelle.

3. Objectifs du module

- Maîtriser les connaissances scientifiques nécessaires à l'activité gymnique artistique.
- S'approprier les connaissances réglementaires et techniques spécifiques à la gymnastique artistique.
- Mobiliser les ressources et procédés d'entraînement relatifs à l'activité gymnique artistique afin de concevoir et d'élaborer des séances d'entraînement.
- Exploiter les ressources numériques dans la pratique de la gymnastique artistique.

4. Prérequis

- Un niveau acceptable de la pratique de l'activité gymnique artistique.
- Des connaissances minimales sur l'APS (règles d'or, fondamentaux techniques).
- Usage des notions et des ressources numériques (traitement du texte, création des images, schémas).

Intitulé du module	Cycle	Filière	Spécialité
Complément de formation - Gymnastique artistique.	Qualification des cadres d'enseignement.	Qualification des enseignants du secondaire collégial. Qualification des enseignants du secondaire qualifiant.	Éducation Physique et Sportive.



5. Organisation horaire

Composantes / éléments de module	Volume horaire (VH)					
	Cours	Travaux dirigés	Activités pratiques (*)	Autres	Evaluation	VH global
Module	6 (18%)	6 (18%)	18 (52%)	- (-)	4 (12%)	34 (100%)

(*) Essentiellement analyse et production de documents et supports

6. Contenus du module

Axes	Commentaires
<p>Connaissances historiques et réglementaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> Généralités historiques : naissance de l'activité. Histoire et évolution des règles. Code de pointage. Règles spécifiques à la gymnastique artistique. Conceptions et courants en gymnastique artistique. Fondamentaux techniques spécifiques à la gymnastique artistique. 	<p>Le bénéficiaire fait preuve d'une maîtrise suffisante des connaissances relatives à l'historique de l'APS (Origine et évolution), aux Courants gymniques et au code de pointage, en vue de saisir les enjeux de la gymnastique au niveau scolaire et de pratiquer et de l'enseigner dans ses normes.</p>
<p>Connaissances scientifiques relatives à la gymnastique artistique.</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyse articulaire, musculaire et fonctionnelle des éléments gymniques. Sources énergétiques spécifiques à la contraction musculaire et à la réalisation des éléments gymniques. Principes et lois physiques et biomécaniques (Moment de force, moment d'inertie, vitesse angulaire). Anatomie et analyse biomécanique des éléments gymniques. Processus d'apprentissage d'une habileté fermée (Stades d'apprentissage : Equilibre, feedback, habileté de maîtrise et le transfert). 	<p>Le bénéficiaire s'approprie les fondements scientifiques en vue d'une meilleure compréhension de l'APS et d'une amélioration de son niveau de prestation (maîtrise et exécution des éléments gymniques).</p>
<p>Connaissances techniques relatives à la gymnastique artistique.</p>	<p>La maîtrise des fondements techniques par les bénéficiaires leur permettent</p>

Intitulé du module	Cycle	Filière	Spécialité
Complément de formation - Gymnastique artistique.	Qualification des cadres d'enseignement.	Qualification des enseignants du secondaire collégial. Qualification des enseignants du secondaire qualifiant.	Éducation Physique et Sportive.



Axes	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les spécificités techniques des différents courants et approches en gymnastique artistique. • Notion de parcours gymniques. • Fondamentaux techniques spécifiques à la gymnastique artistique. • Analyse technique et biomécanique des différents éléments gymniques. 	d'assurer une meilleure application dans les séances pratiques sous forme de mini enchaînements, exercices, attitudes, éléments de liaison, renversements et situations.
<p>Entraînement sportif dans le cadre de l'ASS.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Qualités physiques : vitesse, force, équilibre, résistance. • Préparation physique générales et spécifiques. • Principes d'échauffement général, spécifique et de récupération. • Techniques et méthodes d'entraînement de la gymnique artistique. • Musculation et assouplissement spécifique. • Maîtrise des tâches d'organisation et d'arbitrage dans différentes manifestations sportives au niveau scolaire. 	L'initiation aux procédés d'entraînement sportif favorise chez les bénéficiaires, notamment la maîtrise des principes et des méthodes, leur permettent d'œuvrer une bonne conception du projet sportif.

7. Mise en œuvre du module

7.1. Modalités de mise en œuvre

- Exposé interactif et en classe inversée.
- Activités pratiques de mise en œuvre.
- Autoformation et formation digitale.

7.2. Activités de formation proposées

- Identification des représentations sur l'APS gymnastique.
- Appropriation de l'histoire de la gymnastique et son code de pointage.
- Maîtrise des fondements scientifiques des mouvements gymniques.
- Maîtrise et mise en œuvre de la technique des éléments gymniques.
- Appropriation des principes et procédés d'entraînement.

NB. L'équipe pédagogique chargée de la formation peut déterminer d'autres activités de formation, après validation du conseil d'établissement du CRMEF, en tenant compte du paradigme pratique-théorie-pratique.

Intitulé du module	Cycle	Filière	Spécialité
Complément de formation - Gymnastique artistique.	Qualification des cadres d'enseignement.	Qualification des enseignants du secondaire collégial. Qualification des enseignants du secondaire qualifiant.	Éducation Physique et Sportive.



7.3. Outils et supports

- Documents officiels : curriculum d'EPS, orientations pédagogiques et programmes, notes et décisions ministérielles, etc.
- Matériel didactique nécessaire à la mise en œuvre des activités pratiques.
- Extraits de textes scientifiques, schémas, figures et images relatives à la gymnastique artistiques et/ou séquences vidéo.

7.4. Tâches et activités des bénéficiaires

- Participation active aux différentes activités de formation (cours, TD, activités pratiques, etc.).
- Analyse de documents scientifiques.
- Productions individuelles et en groupe.

7.5. Réinvestissement du module dans la pratique professionnelle

- Transfert des acquis (savoir, savoir-faire, savoir- être, savoir agir) dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de l'acte d'enseignement-apprentissage de la gymnastique artistique, ainsi que dans l'animation des séances d'entraînement en ASS.

7.6. Modalités d'évaluation

- Contrôle continu: de 25% de la note globale du module.
- Examen de fin module: de 75% de sa note globale.



Syllabus des modules de formation

Cycle	Filière	Spécialité
Qualification des cadres d'enseignement.	Qualification des enseignants du secondaire collégial. Qualification des enseignants du secondaire qualifiant.	Éducation Physique et Sportive.

1. Intitulé du module

Complément de formation - Les courses.

2. Compétence visée

Au terme de ce module, le bénéficiaire mobilise des connaissances théoriques et pratiques (scientifiques, réglementaires et techniques) relatives aux courses et ses ressources personnelles (capacités, aptitudes et pouvoir d'agir) en vue d'améliorer sa pratique personnelle (renforcement).

3. Objectifs du module

- Maîtriser les aspects culturels, institutionnels et réglementaires des courses.
- Mobiliser les connaissances scientifiques et techniques associées aux épreuves de course de durée, course de vitesse-relais et course de haies.
- Initier à l'entraînement des athlètes et aux compétitions sportives scolaires.
- Exploiter les ressources numériques pour analyser les prestations des athlètes et planifier les séances d'entraînement.

4. Prérequis

- Expérience minimales dans diverses activités athlétiques.
- Bon niveau de condition physique pour suivre les enseignements pratiques.
- Maîtrise minimale des technologies de l'information et de la communication.

Intitulé du module	Cycle	Filière	Spécialité
Complément de formation - Les courses.	Qualification des cadres d'enseignement.	Qualification des enseignants du secondaire collégial. Qualification des enseignants du secondaire qualifiant.	Éducation Physique et Sportive.



5. Organisation horaire

Composantes / éléments de module	Volume horaire (VH)					
	Cours	Travaux dirigés	Activités pratiques (*)	Autres	Evaluation	VH global
Module	6 (18%)	6 (18%)	18 (52%)	- (-)	4 (12%)	34 (100%)

(*) Essentiellement analyse et production de documents et supports

6. Contenus du module

Axes	Commentaires
Aspects culturels, institutionnels et réglementaires des courses. <ul style="list-style-type: none"> Aperçu historique et institutionnel sur les activités de course. <ul style="list-style-type: none"> Origine des activités, évolution des règles et de la technique. Organisation institutionnelle de l'athlétisme à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale. Connaissances et procédures réglementaires et leurs applications dans les épreuves de courses. 	Inviter le bénéficiaire à découvrir le rapport entre l'évolution des règles et des techniques athlétiques dans les épreuves de courses.
Connaissances scientifiques et techniques associées aux épreuves : course de durée, course de vitesse-relais, course de haies. <ul style="list-style-type: none"> Les facteurs techniques, biomécaniques et anatomiques. <ul style="list-style-type: none"> Analyse technique, biomécanique et musculaire des épreuves de course. Fondamentaux techniques relatives aux épreuves de sprint, relais et haies. Les facteurs physiologiques. <ul style="list-style-type: none"> Contractions musculaires et processus énergétiques sollicités dans les épreuves de course. Fonction cardiovasculaire en course de durée : notions de Vo₂max, VMA et fréquence cardiaque. Développement des processus énergétiques : anaérobie alactique, naérobie alactique, anaérobie lactique et aérobie. 	Exploiter les prestations des bénéficiaires et celles des athlètes confirmés disponibles en ligne afin de découvrir les caractéristiques biomécaniques, techniques et anatomiques spécifiques aux épreuves de sprint, haies, relais et de demi-fond.
Entraînement sportif dans le cadre d'ASS. <ul style="list-style-type: none"> Notion de qualité physique (vitesse, force, endurance et souplesse) : définition, évaluation et principes de développement. Echauffement et ses principes de base. 	Aider le bénéficiaire à répertorier les qualités physiques spécifiques aux épreuves de courses

Intitulé du module	Cycle	Filière	Spécialité
Complément de formation - Les courses.	Qualification des cadres d'enseignement.	Qualification des enseignants du secondaire collégial. Qualification des enseignants du secondaire qualifiant.	Éducation Physique et Sportive.

Axes	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> • Préparation physique générale et renforcement musculaire. • Préparer et mettre en pratique des situations d'entraînement dans les épreuves de course. • Prévention des blessures et intervention de premiers soins spécifiques aux épreuves de courses. 	<p>et découvrir les procédures de leur évaluation et les méthodes de développement tout en mettant en pratique des situations d'entraînement.</p>

7. Mise en œuvre du module

7.1. Modalités de mise en œuvre

- Exposé interactif et en classe inversée.
- Travaux dirigés et activités pratiques. Autoformation et formation digitale.

7.2. Activités de formation proposées

- Mise en œuvre des travaux pratiques pour évaluer le niveau initial du professeur stagiaire dans les épreuves de courses.
- Appropriation des aspects réglementaires, techniques et scientifiques des épreuves de courses.
- Préparation et réalisation des travaux dirigés ayant pour objet l'exploitation des ressources scientifiques et numériques afin d'analyser les prestations physiques et techniques dans les épreuves de courses.
- Préparation et mise en œuvre des situations d'entraînement adaptées aux athlètes scolaires (Manipulation des paramètres de l'effort : objectif, intensité, durée de l'effort, volume, répétitions, récupération).

NB. L'équipe pédagogique chargée de la formation peut déterminer d'autres activités de formation, après validation du conseil d'établissement du CRMEF, en tenant compte du paradigme pratique-théorie-pratique.

7.3. Outils et supports

- Extraits de textes scientifiques, schémas, figures et images relatives aux courses et/ou séquences vidéo.
- Documents officiels : curriculum d'EPS, orientations pédagogiques et programmes, notes et décisions ministérielles, etc.
- Matériel didactique nécessaire à la mise en œuvre des activités pratiques.



Intitulé du module	Cycle	Filière	Spécialité
Complément de formation - Les courses.	Qualification des cadres d'enseignement.	Qualification des enseignants du secondaire collégial. Qualification des enseignants du secondaire qualifiant.	Éducation Physique et Sportive.

7.4. Tâches et activités des bénéficiaires

- Participation active aux différentes activités de formation (cours, TD, activités pratiques, etc.).
- Analyse de documents scientifiques.
- Productions individuelles et en groupe.

7.5. Réinvestissement du module dans la pratique professionnelle

- Transfert des acquis (savoir, savoir-faire, savoir- être, savoir agir) dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de l'acte d'enseignement apprentissage relatif aux courses, ainsi que dans l'animation des séances d'entraînement en ASS.

7.6. Modalités d'évaluation

- Contrôle continu: de 25% de la note globale du module.
- Examen de fin module: de 75% de sa note globale.





Syllabus des modules de formation

Cycle	Filière	Spécialité
Qualification des cadres d'enseignement.	Qualification des enseignants du secondaire collégial. Qualification des enseignants du secondaire qualifiant.	Éducation Physique et Sportive.

1. Intitulé du module

Complément de formation - Sauts et lancers.

2. Compétence visée

Au terme de ce module, le bénéficiaire mobilise des connaissances théoriques et pratiques (scientifiques, réglementaires, techniques et tactiques) relatives aux sauts et aux lancers et ses ressources personnelles (capacités, aptitudes et pouvoir d'agir), en vue d'améliorer sa pratique personnelle (renforcement).

3. Objectifs du module

- Maîtriser les connaissances culturelles, institutionnelles et scientifiques nécessaires à la pratique des sauts et lancers.
- S'appropriier les connaissances réglementaires et techniques spécifiques aux sauts et aux lancers.
- Exploiter les ressources numériques dans la pratique des sauts et des lancers.

4. Prérequis

- Connaissance sur le métier d'éducateur physique et ses compétences de base.
- Bon niveau de maîtrise acceptable d'au moins deux APS, une de la famille des sauts et l'autre de la famille des lancers.
- Connaissance sommaire sur le processus et les procédures d'entraînement en athlétisme.

Intitulé du module	Cycle	Filière	Spécialité
Complément de formation - Sauts et lancers.	Qualification des cadres d'enseignement.	Qualification des enseignants du secondaire collégial. Qualification des enseignants du secondaire qualifiant.	Éducation Physique et Sportive.



5. Organisation horaire


Composantes / éléments de module	Volume horaire (VH)					
	Cours	Travaux dirigés	Activités pratiques (*)	Autres	Evaluation	VH global
Module	6 (18%)	- (-)	24 (70%)	- (-)	4 (12%)	34 (100%)

(*) Essentiellement analyse et production de documents et supports

6. Contenus du module

Axes	Commentaires
Connaissances historiques et règlementaires. <ul style="list-style-type: none"> Histoire des différentes APS. Règlement (scolaire) des différentes APS. Principes fondamentaux des sauts et des lancers. Principes de la performance et de l'entraînement en sauts et lancers (au niveau physique, physiologique et biomécanique). 	Les bénéficiaires seront en mesure de maîtriser l'aspect culturel, institutionnel et sportif des sauts (saut en longueur, saut en hauteur et triple saut) et des lancers (lancer de poids, lancer de disque et lancer de javelot).
Connaissances scientifiques. <ul style="list-style-type: none"> L'appropriation d'un ensemble de connaissances, issu de différents champs scientifiques : la pédagogie, la didactique, la psychologie, la psychosociologie, la physiologie, l'anatomie et la biomécanique. 	Les bénéficiaires seront en mesure d'identifier et s'approprier les connaissances scientifiques afin de mieux concevoir les APS en question (sauts et lancers) et surtout améliorer leur propre niveau de pratique personnelle et professionnelle.
Connaissances techniques. <ul style="list-style-type: none"> Au niveau des sauts : la course d'élan, l'impulsion, la suspension, la réception, notamment sa technique, finalisée par une chute. Au niveau des lancers : la tenue de l'engin et son utilité, la mise en action et ses principes techniques, la phase du double appui (dite de réalisation), la phase finale : l'action finale de la main manipulant l'engin ainsi que l'alignement pied / bassin / épaule. 	Les bénéficiaires seront en mesure d'identifier clairement les techniques fondamentales (des sauts et lancers) tout en cherchant à les exploiter convenablement dans leur pratique.
Entraînement sportif dans le cadre d'ASS. <ul style="list-style-type: none"> La notion de période (de préparation, pré-préparation et de compétition). 	Les bénéficiaires seront en mesure de concevoir et mettre en place des programmes

Intitulé du module	Cycle	Filière	Spécialité
Complément de formation - Sauts et lancers.	Qualification des cadres d'enseignement.	Qualification des enseignants du secondaire collégial. Qualification des enseignants du secondaire qualifiant.	Éducation Physique et Sportive.

Axes	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> • La préparation physique générale (PPG) et la préparation physique spécifique (PPS). • Les notions sur l'entraînement en athlétisme (adaptation, état de forme, surcompensation, décharge et récupération). • Les principes généraux de l'adaptation de l'athlète (surcharge progressive, continuité de l'application des charges, « désentraînement », spécificité). • Les tâches d'organisation des manifestations sportives et d'arbitrage dans le cadre scolaire (ASS). 	<p>d'entraînement sportif réutilisables dans le cadre des séances d'ASS.</p> 

7. Mise en œuvre du module

7.1. Modalités de mise en œuvre

- Exposé interactif et en classe inversée.
- Activités pratiques.
- Autoformation et formation digitale.

7.2. Activités de formation proposées

- Appropriation des connaissances historiques et réglementaires relatives aux sauts et lancers.
- Maîtrise des connaissances scientifiques relatives aux sauts et lancers.
- Appropriation et mise en œuvre des connaissances techniques relatives aux sauts et lancers dans la conception des situations d'apprentissage et d'entraînement.
- Appropriation des connaissances relatives à l'entraînement au niveau scolaire et conception des séances dans le cadre d'ASS.

NB. L'équipe pédagogique chargée de la formation peut déterminer d'autres activités de formation, après validation du conseil d'établissement du CRMEF, en tenant compte du paradigme pratique-théorie-pratique.

7.3. Outils et supports

- Extraits de textes scientifiques, schémas, figures et images relatives aux sauts et lancers et/ou séquences vidéo.
- Documents officiels : curriculum d'EPS, orientations pédagogiques et programmes, notes et décisions ministérielles, etc.
- Matériel didactique nécessaire à la mise en œuvre des activités pratiques.

Intitulé du module	Cycle	Filière	Spécialité
Complément de formation - Sauts et lancers.	Qualification des cadres d'enseignement.	Qualification des enseignants du secondaire collégial. Qualification des enseignants du secondaire qualifiant.	Éducation Physique et Sportive.

7.4. Tâches et activités des bénéficiaires

- Participation active aux différentes activités de formation (cours, TD, activités pratiques, etc.).
- Analyse de documents scientifiques.
- Productions individuelles et en groupe.

7.5. Réinvestissement du module dans la pratique professionnelle

- Transfert des acquis (savoir, savoir-faire, savoir- être, savoir agir) dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de l'acte d'enseignement apprentissage relatif aux sauts et lancers, ainsi que dans l'animation des séances d'entraînement en ASS.

7.6. Modalités d'évaluation

- Contrôle continu: de 25% de la note globale du module.
- Examen de fin module: de 75% de sa note globale.





Syllabus des modules de formation

Cycle	Filière	Spécialité
Qualification des cadres d'enseignement.	Qualification des enseignants du secondaire collégial. Qualification des enseignants du secondaire qualifiant.	Éducation Physique et Sportive.

1. Intitulé du module

Complément de formation - Activité physique d'expression et artistique.

2. Compétence visée

Au terme de ce module, le bénéficiaire mobilise des connaissances théoriques et pratiques (scientifiques, réglementaires et techniques) relatives à l'activité physique d'expression et artistique et ses ressources personnelles (capacités, aptitudes et pouvoir d'agir), en vue d'améliorer sa pratique personnelle (renforcement).

3. Objectifs du module

- Maîtriser les connaissances réglementaires et techniques spécifiques aux APEA.
- Maîtriser les connaissances scientifiques nécessaires à l'APEA.
- S'approprier des techniques corporelles à visées artistiques, expressives et esthétiques.
- Exploiter les ressources numériques dans la pratique de l'activité physique d'expression et artistique.

4. Prérequis

- Un niveau acceptable de jeu personnel dans la pratique de l'APEA.
- Des connaissances minimales sur l'APS (règles d'or, fondamentaux techniques).
- Notions en usage relatives aux ressources numériques, notamment le traitement de texte, la création des images et des schémas.

Intitulé du module	Cycle	Filière	Spécialité
Complément de formation - Activité physique d'expression et artistique.	Qualification des cadres d'enseignement.	Qualification des enseignants du secondaire collégial. Qualification des enseignants du secondaire qualifiant.	Éducation Physique et Sportive.



5. Organisation horaire

Composantes / éléments de module	Volume horaire (VH)					
	Cours	Travaux dirigés	Activités pratiques (*)	Autres	Evaluation	VH global
Module	6 (18%)	6 (18%)	18 (52%)	- (-)	4 (12%)	34 (100%)

(*) Essentiellement analyse et production de documents et supports

6. Contenus du module

Axes	Commentaires
<p>Connaissances historiques et réglementaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Histoire des activités physiques d'expression corporelle. <ul style="list-style-type: none"> ▶ Naissance et évolution historique. ▶ Origine et mutation. ▶ Déterminants de l'évolution historique. ▶ Expansion et Vulgarisation internationale. • Règlement. <ul style="list-style-type: none"> ▶ Participants : Gymnastes - Entraîneurs - Jury. ▶ Evaluation de l'exercice : calcul de la note (valeur de la difficulté - Exigences - liaison - Déductions). ▶ Engins, agrès et installations. 	<p>Les bénéficiaires seront en mesure de maîtriser l'aspect culturel et réglementaire des activités physiques d'expression corporelle en vue d'améliorer leur pratique personnelle et professionnelle.</p>
<p>Connaissances scientifiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Physiologique : performance et qualités physiques. • Anatomique : principes de la contraction musculaire associée à des mouvements simples, base du mouvement humain. • Biomécanique de la performance sportive. • Performance et ressources psychologiques. • Hydratation et sommeil en contexte d'entraînement sportif. 	<p>Les bénéficiaires seront en mesure de s'approprier les connaissances scientifiques afin de mieux comprendre les activités en question et surtout améliorer leur propre niveau de pratique.</p>
<p>Connaissances techniques.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travail de l'espace, du rythme, de la respiration et des appuis. • Chorégraphies (apprentissage du lien entre espace-temps-énergie). • Jeux ludiques d'imitation, d'expression et d'improvisation avec comme finalité la prise de conscience corporelle et la découverte de sa propre créativité. 	<p>Les bénéficiaires seront en mesure d'identifier clairement les techniques de danse, théâtre, jeu ludique en vue de</p>

Intitulé du module	Cycle	Filière	Spécialité
Complément de formation - Activité physique d'expression et artistique.	Qualification des cadres d'enseignement.	Qualification des enseignants du secondaire collégial. Qualification des enseignants du secondaire qualifiant.	Éducation Physique et Sportive.

Axes	Commentaires
<p>Entraînement sportif dans le cadre d'ASS.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Notion de qualité physique (vitesse, force, endurance et souplesse). • Définition, évaluation et principes de développement des qualités physiques. • Echauffement et ses principes de base. • Préparation physique générale et renforcement musculaire. • Principes et méthodes d'entraînement dans les activités d'expression corporelle. 	<p>les exploiter convenablement dans leur pratique personnelle et professionnelle.</p> <p>Les bénéficiaires s'appuient sur les qualités physiques, les principes, les méthodes spécifiques aux activités d'expression corporelles pour élaborer des projets d'action dans le cadre d'ASS.</p>

7. Mise en œuvre du module

7.1. Modalités de mise en œuvre

- Exposé interactif et en classe inversée.
- Travaux dirigés et Activités pratiques.
- Autoformation et formation digitale.

7.2. Activités de formation proposées

- Appropriation des connaissances sur l'histoire des activités d'expression corporelle et ses règles constitutives.
- Maîtrise des connaissances scientifiques spécifiques aux activités d'expression corporelle.
- Construction des projets d'action (chorégraphies, enchaînements, jeux) à visées artistique, expressive et esthétique.
- Elaboration des situations d'entraînement où jeux dans le cadre d'un projet d'ASS.

NB. L'équipe pédagogique chargée de la formation peut déterminer d'autres activités de formation, après validation du conseil d'établissement du CRMEF, en tenant compte du paradigme pratique-théorie-pratique.

7.3. Outils et supports

- Documents officiels : curriculum d'EPS, orientations pédagogiques et programmes, notes et décisions ministérielles, etc.



Intitulé du module	Cycle	Filière	Spécialité
Complément de formation - Activité physique d'expression et artistique.	Qualification des cadres d'enseignement.	Qualification des enseignants du secondaire collégial. Qualification des enseignants du secondaire qualifiant.	Éducation Physique et Sportive.

- Extraits des documents scientifiques relatifs aux activités physiques d'expression artistique et/ou séquences vidéo.
- Matériel didactique nécessaire à la mise en œuvre des activités pratiques.

7.4. Tâches et activités des bénéficiaires

- Participation active aux différentes activités de formation (cours, TD, activités pratiques, etc.).
- Analyse de documents scientifiques.
- Productions individuelles et en groupe.

7.5. Réinvestissement du module dans la pratique professionnelle

- Transfert des acquis (savoir, savoir-faire, savoir-être, savoir agir) dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de l'acte d'enseignement apprentissage relatif à l'activité physique d'expression et artistique, ainsi que dans l'animation des séances d'entraînement en ASS.

7.6. Modalités d'évaluation

- Contrôle continu: de 25% de la note globale du module.
- Examen de fin module: de 75% de sa note globale.





Syllabus des modules de formation

Cycle	Filière	Spécialité
Qualification des cadres d'enseignement.	Qualification des enseignants du secondaire collégial. Qualification des enseignants du secondaire qualifiant.	Éducation Physique et Sportive.

1. Intitulé du module

Complément de formation-Football.

2. Compétence visée

Au terme de ce module, le bénéficiaire mobilise des connaissances théoriques et pratiques (scientifiques, réglementaires, techniques et tactiques) relatives au football et ses ressources personnelles (capacités, aptitudes et pouvoir d'agir), en vue d'améliorer sa pratique personnelle (renforcement).

3. Objectifs du module

- S'approprier les connaissances réglementaires, techniques et tactiques spécifiques au football.
- Maîtriser les connaissances scientifiques nécessaires à l'activité du football.
- Exploiter les ressources numériques dans la pratique du football.

4. Prérequis

- Un niveau acceptable de la pratique du football.
- Connaissances minimales sur la pratique du football (règles d'or, fondamentaux techniques).
- Notions en usage des ressources numériques, notamment le traitement de texte, la création des images et des schémas.

Intitulé du module	Cycle	Filière	Spécialité
Complément de formation-Football.	Qualification des cadres d'enseignement.	Qualification des enseignants du secondaire collégial. Qualification des enseignants du secondaire qualifiant.	Éducation Physique et Sportive.



5. Organisation horaire

Composantes / éléments de module	Volume horaire (VH)					
	Cours	Travaux dirigés	Activités pratiques (*)	Autres	Evaluation	VH global
Module	6 (18%)	6 (18%)	18 (52%)	(-)	4 (12%)	34 (100%)

(*) Essentiellement analyse et production de documents et supports

6. Contenus du module

Axes	Commentaires
Connaissances historiques et réglementaires relatives à l'APS du football. <ul style="list-style-type: none"> Généralités historiques : naissance de l'activité, histoire et évolution des règles. Règles du jeu et gestes d'arbitrage : (surface du jeu, sanctions, irrégularités comportements antisportifs). 	Les bénéficiaires devraient faire preuve d'une maîtrise suffisante des connaissances relatives à L'histoire de l'APS (origine et évolution) et du règlement de l'activité de football.
Connaissances scientifiques, relatives à l'APS football. <ul style="list-style-type: none"> Systèmes musculaire et articulaire et leur apport avec l'APS. Filières énergétiques nécessaires à la mobilisation articulaire et à la contraction musculaire relatives à l'APS. Principes et lois de la physique et de la biomécanique et son apport sur les mouvements sportifs en football. Processus et mécanismes d'apprentissage d'une habileté motrice ouverte (Stades d'apprentissage, rôle de la rétroaction, effet du transfert). 	Exploitation des bases scientifiques acquises par les bénéficiaires, en vue d'une meilleure compréhension et amélioration du niveau de jeu respectif.
Connaissances techniques et tactiques relatives à l'APS du football. <ul style="list-style-type: none"> fondamentaux techniques et tactiques relatives à l'activité football. Aspects tactiques des différentes phases de jeu en attaque et en défense. 	Mise en œuvre des aspects techniques et tactiques par les bénéficiaires dans la réalité pratique sous formes de thèmes de jeu, des situations et des exercices.
Entraînement sportif dans le cadre d'ASS. <ul style="list-style-type: none"> Notions et développement des qualités physiques. 	L'initiation aux procédés

Intitulé du module	Cycle	Filière	Spécialité
Complément de formation-Football.	Qualification des cadres d'enseignement.	Qualification des enseignants du secondaire collégial. Qualification des enseignants du secondaire qualifiant.	Éducation Physique et Sportive.

Axes	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> • (vitesse, force, équilibre, résistance). • Bases d'échauffement général, spécifique et récupération. • Préparation physique générale et spécifiques. • Assouplissement et musculation spécifique. • Procédé et méthodes d'entraînement. • Assouplissement et musculation spécifique. • Adaptabilité et régularité de l'effort. • Maîtrise des tâches organisationnelles et d'arbitrage des compétitions dans différentes manifestations sportives scolaires. 	<p>d'entraînement sportifs favorise chez les bénéficiaires la maîtrise des principes et des méthodes œuvrant une bonne conception du projet sportif.</p>

7. Mise en œuvre du module

7.1. Modalités de mise en œuvre

- Exposé interactif et en classe inversée.
- Travaux dirigés et activités pratiques.
- Autoformation et formation digitale.

7.2. Activités de formation proposées

- Appropriation des connaissances historiques et règlementaires du football.
- Maîtrise des aspects techniques et tactiques en football.
- Maîtrise connaissances scientifiques relatives à l'entraînement au niveau scolaire et conception d'un projet d'ASS.

NB. L'équipe pédagogique chargée de la formation peut déterminer d'autres activités de formation, après validation du conseil d'établissement du CRMEF, en tenant compte du paradigme pratique-théorie-pratique.

7.3. Outils et supports

- Documents officiels : curriculum de l'EPS, orientations pédagogiques et programmes, notes et décisions ministérielles, etc.
- Extraits de textes scientifiques, schémas, figures et images relatives à la gymnastique artistiques et/ou séquences vidéo.
- Matériel didactique nécessaire à la mise en œuvre des activités pratiques.

7.4. Tâches et activités des bénéficiaires

- Participation active aux différentes activités de formation (cours, TD, activités pratiques, etc.).
- Analyse de documents scientifiques.
- Productions individuelles et en groupe.



Intitulé du module	Cycle	Filière	Spécialité
Complément de formation-Football.	Qualification des cadres d'enseignement.	Qualification des enseignants du secondaire collégial. Qualification des enseignants du secondaire qualifiant.	Éducation Physique et Sportive.

7.5. Réinvestissement du module dans la pratique professionnelle

- Transfert des acquis (savoir, savoir-faire, savoir- être, savoir agir) dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de l'acte d'enseignement apprentissage relatif au football, ainsi que dans l'animation des séances d'entraînement en ASS.

7.6. Modalités d'évaluation

- Contrôle continu: de 25% de la note globale du module.
- Examen de fin module: de 75% de sa note globale.





Syllabus des modules de formation

Cycle	Filière	Spécialité
Qualification des cadres d'enseignement.	Qualification des enseignants du secondaire collégial. Qualification des enseignants du secondaire qualifiant.	Éducation Physique et Sportive.

1. Intitulé du module

Complément de formation- Handball et Basketball.

2. Compétence visée

Au terme de ce module, le bénéficiaire mobilise des connaissances théoriques et pratiques (scientifiques, réglementaires, techniques et tactiques) et ses ressources personnelles (capacités, aptitudes et pouvoir d'agir) relatives au handball et basketball, en vue d'améliorer sa pratique personnelle (renforcement).

3. Objectifs du module

- S'approprier les connaissances historiques, réglementaires spécifiques au handball et au basketball.
- S'approprier les aspects techniques et tactiques relatifs au Handball et Basketball.
- Maîtriser les connaissances scientifiques nécessaires à l'activité du handball et du basketball.
- Exploiter les ressources numériques dans la pratique du handball et du basketball.

4. Prérequis

- Un niveau de maîtrise acceptable de la pratique du handball et du basketball.
- Un niveau culturel minimal sur le Handball et Basketball.
- Notions en usage des ressources numériques, notamment le traitement de texte, la création des images et des schémas.

Intitulé du module	Cycle	Filière	Spécialité
Complément de formation- Handball et Basketball.	Qualification des cadres d'enseignement.	Qualification des enseignants du secondaire collégial. Qualification des enseignants du secondaire qualifiant.	Éducation Physique et Sportive.



5. Organisation horaire

Composantes / éléments de module	Volume horaire (VH)					
	Cours	Travaux dirigés	Activités pratiques (*)	Autres	Evaluation	VH global
Module	6 (18%)	6 (18%)	18 (52%)	- (-)	4 (12%)	34 (100%)

(*) Essentiellement analyse et production de documents et supports

6. Contenus du module

Axes	Commentaires
<p>Connaissances historiques et réglementaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Survol historique : naissance du jeu, diffusion internationale et nationale, histoire des règles. • Règles du jeu : l'aire du jeu, ballon, marque, Irrégularités et comportements antisportifs, sanctions, arbitre, gestes d'arbitrage. 	Le bénéficiaire se sert des connaissances relatives à l'histoire de l'APS et ses règles constitutives pour les transmettre à ses apprenants et pour mieux comprendre et améliorer sa pratique.
<p>Connaissances scientifiques relatives au handball et basketball.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Systèmes musculaire et squelettique (y compris les articulations) et leur lien avec les deux APS. • Filières énergétiques nécessaire à la contraction musculaire et leur lien avec le HB et le BB. • Principes et lois de la physique liés au mouvement sportif en HB et BB. • Mécanismes d'apprentissage d'une habileté motrice ouverte (ex., stades d'apprentissage, rôle de la rétroaction, phénomène du transfert). 	Le bénéficiaire exploite les bases scientifiques acquises pour mieux comprendre les deux APS et améliorer ainsi leur niveau de jeu.
<p>Connaissances techniques et tactiques relatives à l'APS du handball et du basketball.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fondamentaux techniques spécifiques au handball et basketball. <ul style="list-style-type: none"> ▶ Types de passes, dribbles, tirs ; déplacement et placement sur terrain. 	Le bénéficiaire met en œuvre les aspects techniques et tactiques au plan pratique sous formes d'exercices,

Intitulé du module	Cycle	Filière	Spécialité
Complément de formation- Handball et Basketball.	Qualification des cadres d'enseignement.	Qualification des enseignants du secondaire collégial. Qualification des enseignants du secondaire qualifiant.	Éducation Physique et Sportive.

Axes	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Types de passes, dribbles, tirs ; déplacements, placements et appuis. • Aspects tactiques en attaque et en défense. <ul style="list-style-type: none"> ▶ En attaque : jeu rapide vers l'avant ; contre-attaque ; attaque placée. ▶ En défense : types de défense, principes défensifs, défense sur porteur et non porteur de balle. 	situations et jeu à thème.
<p>Entraînement sportif dans le cadre d'ASS.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Notion de qualité physique : vitesse, force et endurance (Définition, évaluation, principes de développement). • Préparation physique générale et spécifique. • Règles de base de l'entraînement sportif : principes généraux (surcharge en fonction des objectifs du sujet, spécificité, individualisation, réversibilité). • Maîtrise des tâches organisationnelles et d'arbitrage lors des manifestations sportives scolaires. 	Ces initiations à l'entraînement sportif permettent aux bénéficiaires de maîtriser les déterminants de la performance sportive et les principes et méthodes inhérentes, en vue de concevoir et mettre en œuvre un projet d'ASS.

7. Mise en œuvre du module

7.1. Modalités de mise en œuvre

- Exposé interactif et en classe inversée.
- Travaux dirigés et Activités pratiques.
- Autoformation et formation digitale.

7.2. Activités de formation proposées

- Appropriation des connaissances historiques et réglementaires du Handball et basketball.
- Maîtrise et mise en acte des aspects techniques et tactiques du Handball et Basketball sur terrain.
- Maîtrise des connaissances scientifiques relatives au handball et au basketball.
- Appropriation des connaissances relatives à l'entraînement au niveau scolaire et conception d'un projet d'ASS.

NB. L'équipe pédagogique chargée de la formation peut déterminer d'autres activités de formation, après validation du conseil d'établissement du CRMEF, en tenant compte du paradigme pratique-théorie-pratique.



Intitulé du module	Cycle	Filière	Spécialité
Complément de formation- Handball et Basketball.	Qualification des cadres d'enseignement.	Qualification des enseignants du secondaire collégial. Qualification des enseignants du secondaire qualifiant.	Éducation Physique et Sportive.

7.3. Outils et supports

- Extraits de textes scientifiques, schémas, figures et images relatives au Handball et Basketball et/ou séquences vidéo.
- Documents officiels : curriculum d'EPS, orientations pédagogiques et programmes, notes et décisions ministérielles, etc.
- Matériel didactique nécessaire à la mise en œuvre des activités pratiques.

7.4. Tâches et activités des bénéficiaires

- Participation active aux différentes activités de formation (cours, TD, activités pratiques, etc.).
- Analyse de documents scientifiques.
- Productions individuelles et en groupe.

7.5. Réinvestissement du module dans la pratique professionnelle

- Transfert des acquis (savoir, savoir-faire, savoir-être, savoir agir) dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de l'acte d'enseignement apprentissage relatif au handball et au basketball, ainsi que dans l'animation des séances d'entraînement en ASS.

7.6. Modalités d'évaluation

- Contrôle continu: de 25% de la note globale du module.
- Examen de fin module: de 75% de sa note globale.





Syllabus des modules de formation

Cycle	Filière	Spécialité
Qualification des cadres d'enseignement.	Qualification des enseignants du secondaire collégial. Qualification des enseignants du secondaire qualifiant.	Éducation Physique et Sportive.

1. Intitulé du module

Complément de formation - Rugby.

2. Compétence visée

Au terme de ce module, le bénéficiaire mobilise des connaissances théoriques et pratiques (scientifiques, réglementaires et technique et tactiques) relatives au rugby et ses ressources personnelles (capacités, aptitudes et pouvoir d'agir), en vue d'améliorer sa pratique personnelle (renforcement).

3. Objectifs du module

- S'approprier les connaissances réglementaires, techniques et tactiques spécifiques à l'activité rugby.
- Maîtriser les connaissances scientifiques nécessaires à l'activité du rugby.
- Exploiter les ressources numériques dans la pratique de l'activité rugby.

4. Prérequis

- Un niveau acceptable de la pratique du rugby.
- Connaissances minimales sur l'APS (règles d'or, fondamentaux techniques).
- Notions en usage des ressources numériques, notamment le traitement de texte, la création des images et des schémas.

Intitulé du module	Cycle	Filière	Spécialité
Complément de formation - Rugby.	Qualification des cadres d'enseignement.	Qualification des enseignants du secondaire collégial. Qualification des enseignants du secondaire qualifiant.	Éducation Physique et Sportive.



5. Organisation horaire

Composantes / éléments de module	Volume horaire (VH)					
	Cours	Travaux dirigés	Activités pratiques (*)	Autres	Evaluation	VH global
Module	6 (18%)	6 (18%)	18 (52%)	- (-)	4 (12%)	34 (100%)

(*) Essentiellement analyse et production de documents et supports

6. Contenus du module

Axes	Commentaires
<p>Connaissances historiques et réglementaires relatives à l'APS rugby.</p> <ul style="list-style-type: none"> Généralités historiques : naissance de l'activité histoire et évolution des règles. Règles du jeu (Surface du jeu, gestes d'arbitrage, sanctions, irrégularités et comportements antisportifs). 	<p>Les bénéficiaires devraient faire preuve d'une maîtrise suffisante des connaissances relatives à : l'histoire de l'APS (origine et évolution) et du règlement de l'activité rugby.</p>
<p>Connaissances scientifiques relatives à l'APS rugby.</p> <ul style="list-style-type: none"> Systèmes musculaire et articulaire et leur apport avec l'APS. Filières énergétiques nécessaires à la mobilisation articulaire et à la contraction musculaire relatives à l'APS. Principes et lois de la physique et de la biomécanique et son apport sur les mouvements sportifs en football. Processus et mécanismes d'apprentissage d'une habileté motrice ouverte (Stades d'apprentissage, rôle de la rétroaction, effet du transfert). 	<p>Exploitation des bases scientifiques acquises par les bénéficiaires, en vue d'une meilleure compréhension et amélioration du niveau de jeu respectif.</p>
<p>Connaissances techniques et tactiques relatives à l'APS du football.</p> <ul style="list-style-type: none"> Fondamentaux techniques et tactiques relatives à l'activité Rugby. Aspects tactiques des différentes phases de jeu en attaque et en défense. 	<p>Mise en œuvre des aspects techniques et tactiques par les bénéficiaires dans la réalité pratique sous formes de thèmes de jeu, des situations et des exercices.</p>

Intitulé du module	Cycle	Filière	Spécialité
Complément de formation - Rugby.	Qualification des cadres d'enseignement.	Qualification des enseignants du secondaire collégial. Qualification des enseignants du secondaire qualifiant.	Éducation Physique et Sportive.

Axes	Commentaires
<p>Entraînement sportif dans le cadre d'ASS.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Notions et développement des qualités physiques (Vitesse, force, équilibre, résistance). • Préparation physique générale et spécifiques. • Assouplissement et musculation spécifique. • Procédés et méthodes d'entraînement. • ☑ Adaptabilité et régularité de l'effort. • Maîtrise des tâches organisationnelles et d'arbitrage des compétitions dans différentes manifestations. sportives scolaires. 	<p>L'initiation aux procédés d'entraînement sportifs favorise chez les bénéficiaires la maîtrise des principes et des méthodes œuvrant une bonne conception du projet sportif.</p>

7. Mise en œuvre du module

7.1. Modalités de mise en œuvre

- Exposé interactif et en classe inversée.
- Travaux dirigés et Activités pratiques.
- Autoformation et formation digitale.

7.2. Activités de formation proposées

- Appropriation des connaissances historiques, règlementaires, techniques de l'activité rugby.
- Maîtrise des aspects techniques et tactiques en rugby.
- Maîtrise des connaissances scientifiques relatives à l'entraînement au niveau scolaires et conception d'un projet d'ASS.

NB. L'équipe pédagogique chargée de la formation peut déterminer d'autres activités de formation, après validation du conseil d'établissement du CRMEF, en tenant compte du paradigme pratique-théorie-pratique.

7.3. Outils et supports

- Extraits de textes scientifiques, schémas, figures et images relatives aux sauts et lancers et/ou séquences vidéo.
- Documents officiels : curriculum d'EPS, orientations pédagogiques et programmes, notes et décisions ministérielles, etc.
- Matériel didactique nécessaire à la mise en œuvre des activités pratiques.

7.4. Tâches et activités des bénéficiaires

- Participation active aux différentes analyses de documents scientifiques.
- Productions individuelles et en groupe.



Intitulé du module	Cycle	Filière	Spécialité
Complément de formation - Rugby.	Qualification des cadres d'enseignement.	Qualification des enseignants du secondaire collégial. Qualification des enseignants du secondaire qualifiant.	Éducation Physique et Sportive.

7.5. Réinvestissement du module dans la pratique professionnelle

- Transfert des acquis (savoir, savoir-faire, savoir- être, savoir agir) dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de l'acte d'enseignement apprentissage relatif au rugby, ainsi que dans l'animation des séances d'entraînement en ASS.

7.6. Modalités d'évaluation

- Contrôle continu: de 25% de la note globale du module.
- Examen de fin module: de 75% de sa note globale.





Syllabus des modules de formation

Cycle	Filière	Spécialité
Qualification des cadres d'enseignement.	Qualification des enseignants du secondaire collégial. Qualification des enseignants du secondaire qualifiant.	Éducation Physique et Sportive.

1. Intitulé du module

Complément de formation - Sport de combat.

2. Compétence visée

Au terme de ce module, le bénéficiaire mobilise des connaissances théoriques et pratiques (historique, réglementaires, scientifiques, techniques et tactiques) relatives aux sports de combat et ses ressources personnelles (capacités, aptitudes et pouvoir d'agir), en vue d'améliorer sa pratique personnelle (renforcement).

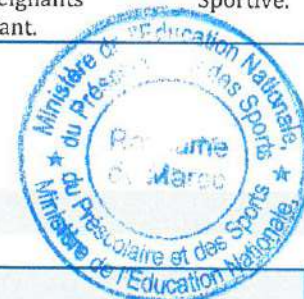
3. Objectifs du module

- Maîtriser les connaissances culturelles, institutionnelles et scientifiques nécessaires à un sport de combat.
- S'approprier les connaissances réglementaires et techniques spécifiques à un sport de combat.
- Exploiter les ressources numériques dans la pratique d'un sport de combat.

4. Prérequis

- Un niveau acceptable de la pratique des sports de combat.
- Connaissances minimales sur les sports de combat (règles d'or, fondamentaux techniques).
- Notions en usage des ressources numériques, notamment le traitement de texte, la création des images et des schémas.

Intitulé du module	Cycle	Filière	Spécialité
Complément de formation - Sport de combat.	Qualification des cadres d'enseignement.	Qualification des enseignants du secondaire collégial. Qualification des enseignants du secondaire qualifiant.	Éducation Physique et Sportive.



5. Organisation horaire

Composantes / éléments de module	Volume horaire (VH)					
	Cours	Travaux dirigés	Activités pratiques (*)	Autres	Evaluation	VH global
Module	4 (12%)	12 (35%)	14 (41%)	- (-)	4 (12%)	34 (100%)

(*) Essentiellement analyse et production de documents et supports

6. Contenus du module

Axes	Commentaires
<p>Connaissances historiques et réglementaires relatives au sport de combat.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Survol historique : origines et naissance du sport de combat, diffusion à l'échelle internationale et nationale, histoire des règles, évolution des règles. • Règles du jeu : elles varient selon la discipline et le sport de combat choisis et concernent : la sécurité (Techniques autorisées), les catégories de poids, les points (coups marqués, techniques réussies) et la durée. 	<p>les bénéficiaires devraient faire preuve d'une maîtrise suffisante des connaissances relatives à : l'histoire (origine et évolution) et du règlement du sport de combat.</p>
<p>Connaissances scientifiques relatives au sport de combat.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Systèmes musculaire et squelettique (y compris les articulations) et leur lien avec les sports de combat. • Filières énergétiques nécessaire à la contraction musculaire et leur lien avec les sports de combat. • Principes et lois de la physique liés aux gestes sportifs en sport de combat. • Neurosciences et l'équilibre postural dans la station debout, les différents modes de locomotion (marche, course, saut...), les capacités perceptives de la vision dans les sports de combat. 	<p>Les bénéficiaires devraient exploiter les bases scientifiques acquises afin de mieux appréhender le sport de combat et améliorer ainsi leur niveau de jeu.</p>
<p>Connaissances techniques et tactiques relatives au sport de combat.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaissances techniques : maîtrise des déplacements et des différentes techniques des membres supérieurs et inférieurs. • Connaissances tactiques : stratégies de combat, gestion de la distance, gestion du temps, lecture de l'adversaire. 	<p>Les bénéficiaires devraient mettre en œuvre les aspects techniques et tactiques au plan pratique sous formes d'exercices, situations et thèmes de jeu.</p>

Intitulé du module	Cycle	Filière	Spécialité
Complément de formation - Sport de combat.	Qualification des cadres d'enseignement.	Qualification des enseignants du secondaire collégial. Qualification des enseignants du secondaire qualifiant.	Education Physique et Sportive



Axes	Commentaires
<p>Entraînement sportif dans le cadre d'ASS.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préparation physique générale et spécifique. • Notion de qualité physique : vitesse, force, souplesse, endurance et résistance (définition, évaluation, principes de développement). • Renforcement musculaire selon le sport de combat. • Notions de résilience mentale, la gestion du stress et la concentration. • Règles de base de l'entraînement sportif : principes généraux (surcharge en fonction des objectifs du sujet, spécificité, individualisation, réversibilité). 	<p>Les bénéficiaires devraient exploiter les principes et les méthodes d'entraînement sportif et d'organisation des manifestations en vue de concevoir un projet d'ASS.</p>

7. Mise en œuvre du module

7.1. Modalités de mise en œuvre

- Exposé interactif et en classe inversée.
- Travaux dirigés et Activités pratiques.
- Autoformation et formation digitale.

7.2. Activités de formation proposées

- Appropriation de l'histoire des sports de combat et leur règlement officiel.
- Maîtrise des principes de fonctionnement des gestes en sport de combat à travers les connaissances scientifiques.
- Appropriation théorique et pratique des techniques spécifiques et des stratégies de gestion temporelle et spatiale dans le sport de combat choisi.
- Elaboration d'un projet d'entraînement pour un sport de combat.

NB. L'équipe pédagogique chargée de la formation peut déterminer d'autres activités de formation, après validation du conseil d'établissement du CRMEF, en tenant compte du paradigme pratique-théorie-pratique.

7.3. Outils et supports

- Extraits de textes scientifiques, schémas, figures et images relatives aux sauts et lancers et/ou séquences vidéo.
- Documents officiels : curriculum d'EPS, orientations pédagogiques et programmes, notes et décisions ministérielles, etc.
- Matériel didactique nécessaire à la mise en œuvre des activités pratiques.

Intitulé du module	Cycle	Filière	Spécialité
Complément de formation - Sport de combat.	Qualification des cadres d'enseignement.	Qualification des enseignants du secondaire collégial. Qualification des enseignants du secondaire qualifiant.	Éducation Physique et Sportive.

7.4. Tâches et activités des bénéficiaires

- Participation active aux différentes activités de formation (cours, TD, activités pratiques, etc.).
- Analyse de documents scientifiques.
- Productions individuelles et en groupe.

7.5. Réinvestissement du module dans la pratique professionnelle

- Transfert des acquis (savoir, savoir-faire, savoir- être, savoir agir) dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de l'acte d'enseignement apprentissage, ainsi que dans l'animation des séances d'entraînement en ASS.

7.6. Modalités d'évaluation

- Contrôle continu: de 25% de la note globale du module.
- Examen de fin module: de 75% de sa note globale.

